

N° 458. - 3 Septembre 1939.

1 fr. 50

Tous les Dimanches.

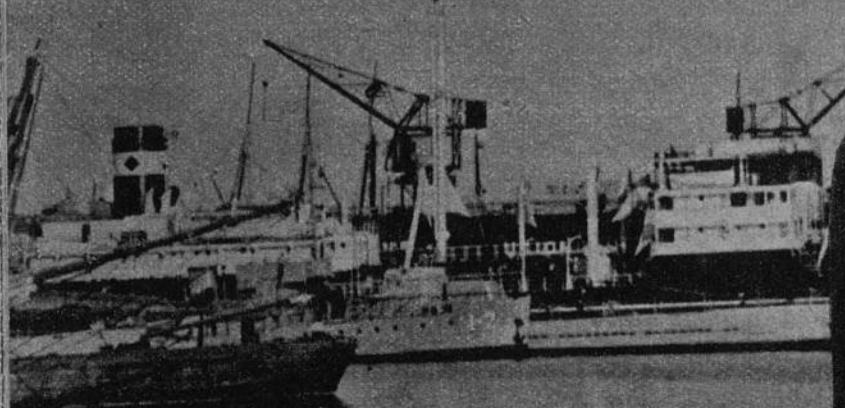
PARTOUT et POLICE MAGAZINE

IMPRIMÉ EN FRANCE

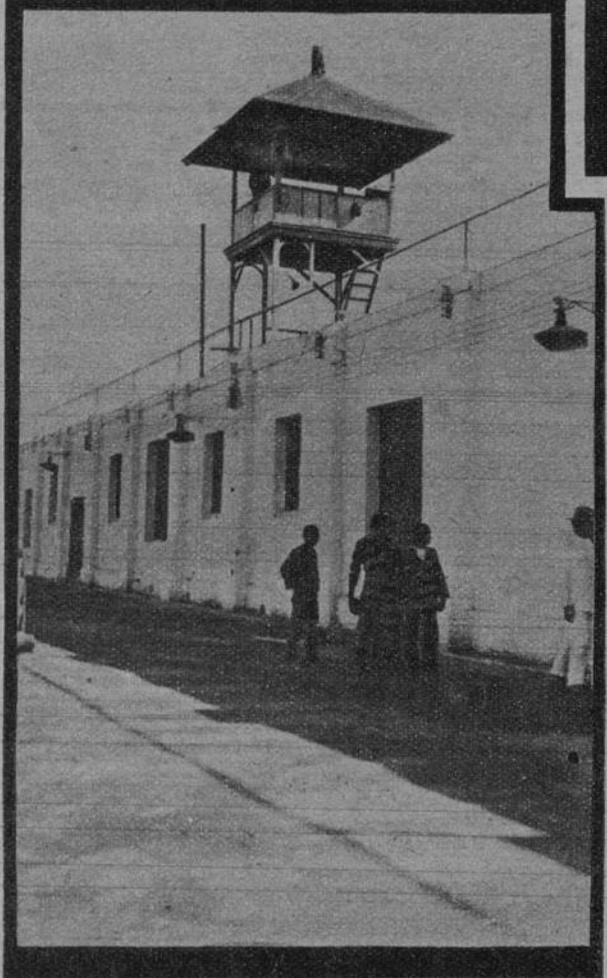
FRAUDE A BORD

De braves gens font du tort à l'État. C'est un mal intolérable et qu'il faut s'employer à faire cesser.

RUDY CANTEL donne, *pages 8 et 9*, des précisions sur ce problème irritant.

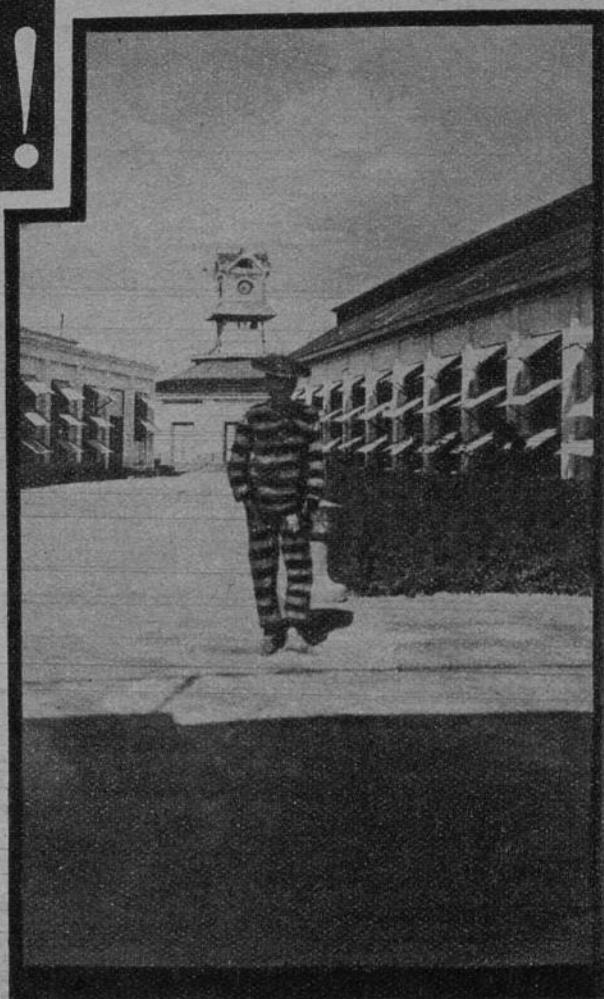


UNE PRISON SUR UN VOLCAN!

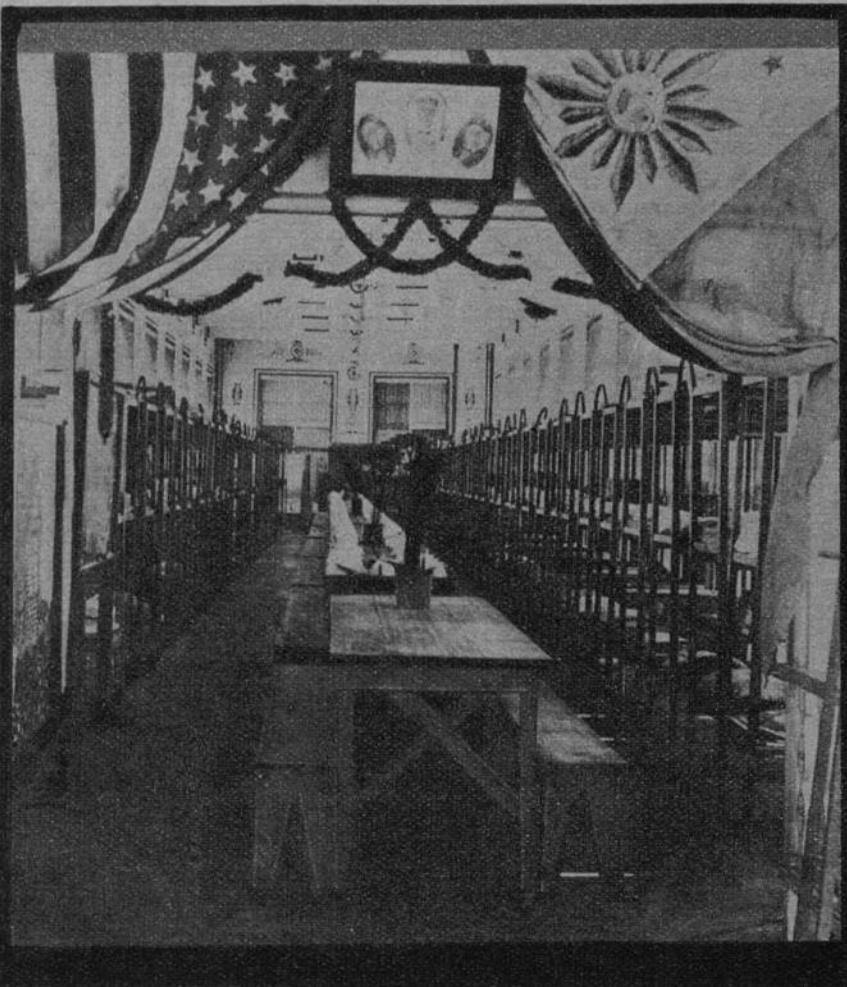


L'Archipel des Philippines est constitué d'un sol volcanique et tourmenté, secoué par de fréquents séismes. Toutes les races s'y rencontrent et y fusionnent. On y trouve surtout des Malais, des Chinois, des Hindous et des Maures fanatiques. Les Espagnols et les Américains ont ajouté encore aux éléments de métissage.

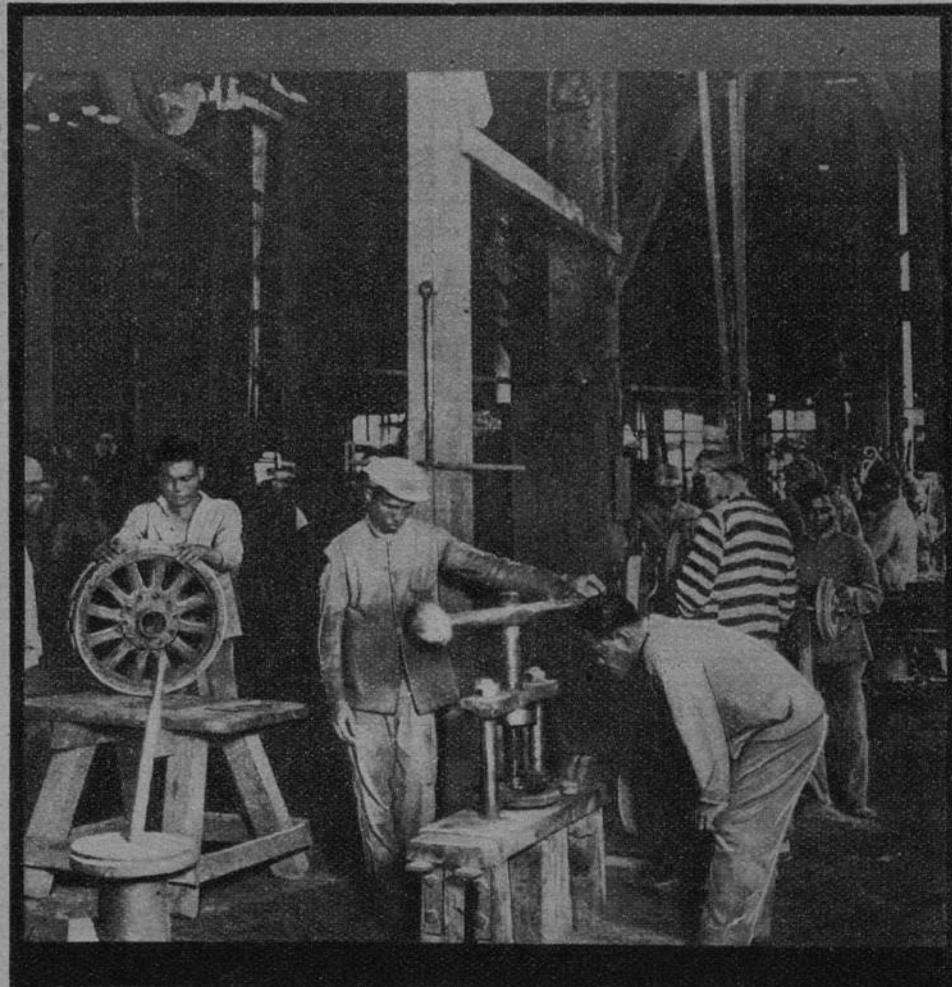
Cependant, les Philippines s'enorgueillissent de leur prison de Bilibid, un vrai « modèle ». Voici la tour de garde de l'établissement pénitentiaire qui est considéré en Extrême-Orient comme le « paradis des détenus ».



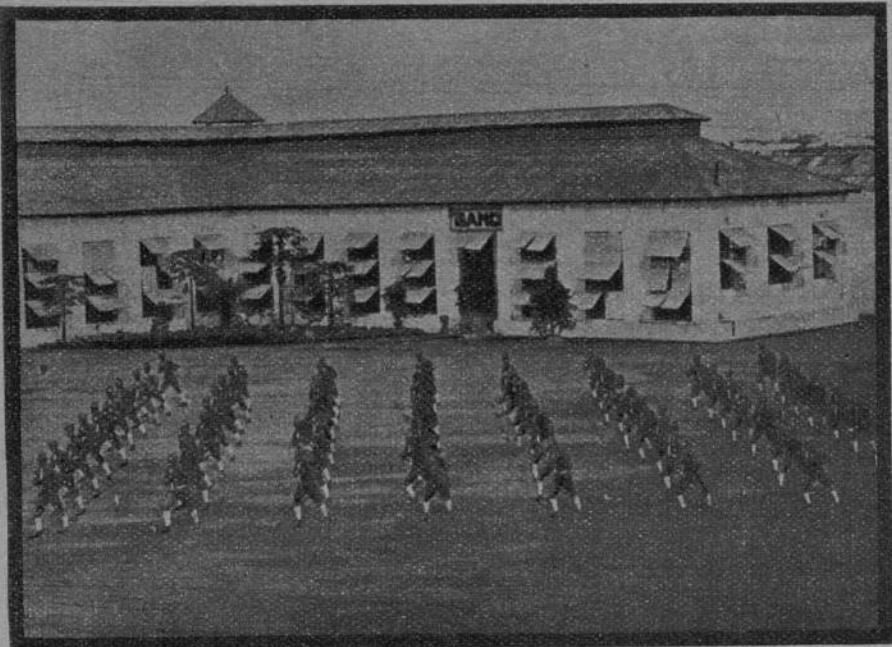
Les prisonniers sont divisés en classes. En voici un appartenant à la troisième catégorie. C'est peut-être l'un des derniers fanatiques musulmans pour qui l'honneur n'était sauf qu'après l'assassinat d'une douzaine de chiens de chrétiens!...



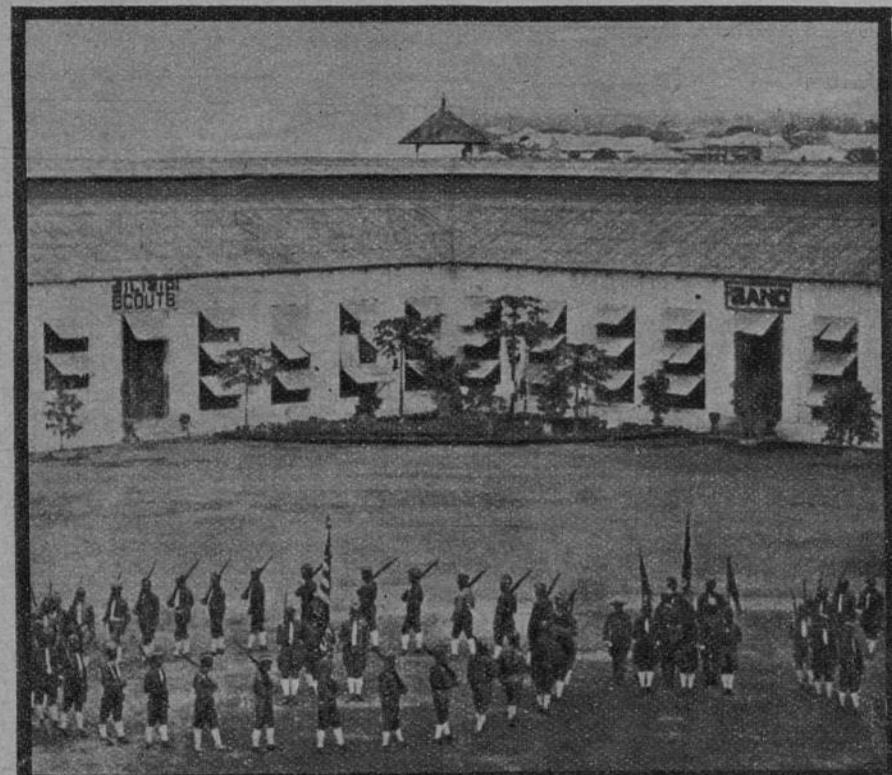
Ce dortoir pavé, orné, sur le seuil, de photographies d'hommes célèbres, n'est pourtant qu'un dortoir de prison. Trois couchettes superposées !... Cela laisse peu d'air pour chaque dormeur dans une prison modèle !...



Les prisonniers, dont l'uniforme varie avec la « classe », travaillent dans des ateliers de mécanique. Il suffit de regarder le type si varié de ceux que cette photo présente pour comprendre à quel point le métissage et le mélange des races sont poussés aux îles Philippines.



Cependant la prison comporte un service « d'hygiène morale et physique » modèle. Voici les prisonniers prenant une leçon de culture physique et faisant des mouvements d'ensemble.



Les soldats qui gardent le bagne exécutent tout comme les prisonniers des exercices d'ensemble. Mais ils se distinguent des détenus par le port du fusil.



C'est un Philippin d'origine espagnole, l'actif Dr. Ramon Victorio, que l'on doit les améliorations du régime pénitentiaire aux Philippines. Le docteur a même fondé à Manille un « Journal des prisons » qui peut compter sur un nombre très régulier de lecteurs...

ON ACCUSE, ON PLAIDE, ON JUGE...

POUR VOIR LE DUC ET LA DUCHESSE

Une jolie plage, toute dorée et chaude de soleil... Un jour bleu et blond d'été... La Côte d'Azur ardente et voluptueuse... La Méditerranée aux reflets d'émeraude et de saphir s'étale sur le sable avec un bruit de soie froissée... Les bras, les jambes, les cuisses se font consciencieusement rôtir, tandis que circulent le marchand de lunettes qui offre ses verres fumés, le photographe qui vante ses belles images et le glacier qui tend ses petites coupes multicolores.

Un nouveau commerçant s'ajoute aux autres... mais il est confidentiel, s'il est possible de dire, il se penche à l'oreille de son interlocuteur et chuchote :

— Voulez-vous voir le duc et la duchesse de Windsor prendre leur bain ? Oui... Eh bien, suivez-moi, je sais où est leur cabine, ils ne vont pas tarder à arriver : c'est vingt francs !

La badauderie humaine est si grande, que, chaque matin et chaque après-midi, le marchand de « places pour voir le duc et la duchesse » trouvait trois, quatre ou cinq amateurs, ce qui lui faisait en somme des journées fort rémunératrices, et c'est ainsi que, sur cette petite plage, les touristes s'intéressaient surtout à l'heure du bain de l'ex-roi d'Angleterre. On en arrivait à oublier le soleil brûlant, les pins, les oliviers et les cactus étagés en terrasses, les villas trop blanches ou trop roses, même la mer étincelante toute pailletée d'or et d'argent... On oubliait parfaitement cette féerie de couleurs et de parfums pour s'interroger :

— Vous allez assister à « leur » bain ? Et chacun disait oui, parce qu'il était chic d'y assister et que c'était l'attraction de la saison, mais, un jour, quelqu'un s'exclama :

— Comment pouvez-vous voir le duc et la duchesse... puisqu'ils ne sont pas sur la Côte d'Azur ?...

On se récria : nombreux étaient ceux qui avaient payé et qui ne voulaient pas être dupés... Renseignements pris, il fallut bien se rendre à l'évidence, le duc n'était pas là, pas plus que la duchesse.

Trente-sept plaintes en escroquerie furent déposées et, l'autre jour, devant le tribunal correctionnel d'une petite ville méridionale, comparaissait un individu presque élégant, à la barbe en pointe dans un visage mat aux yeux perçants, sous une épaisse chevelure grisonnante. La voix narquoise, il explique :

— Je suis en chômage, peintre de mon métier, je cherche du travail depuis trois ans : impossible d'en trouver... J'ai imaginé cette histoire du bain du duc, pensant qu'après tout cela ne nuirait à personne et me rapporterait de quoi manger.

Le président interroge :

— Vous n'avez pas pensé une minute que les baigneurs seraient sceptiques sur vos possibilités de les faire assister à un spectacle qui piquait leur curiosité ?

L'homme sourit ironiquement sans répondre : sans doute pense-t-il avec Renan que la crédulité humaine donne la notion de l'infini...

Quoi qu'il en soit, il lui en coûte six mois de prison d'avoir ainsi profité de cette crédulité.

ICEBERG Elle est blonde et jolie, avec des cheveux plus argentés que dorés, coiffés en bandeaux des madones du Corrège. Il est brun et sportif avec un énergie et dur visage glabre : un vrai couple pour cartes postales. Dès la première rencontre chez des amis communs, ils se sont promis de se revoir..., ils ont tenu parole. De nombreux rendez-vous ont eu lieu et, un beau soir que la voix basse et ardente de l'amoureux murmura des paroles encore plus passionnées que d'ordinaire, prise de vertige, elle s'est donnée...

Un proverbe russe dit que l'amour — comme les œufs — doit se consommer très frais pour être agréable. Hélas ! comme les œufs, cet amour-là se conserva peu de temps et la discorde naquit rapidement.

La maîtresse reprochait à l'amant son manque de sentimentalité ; l'amant reprochait à la maîtresse son manque de sensibilité.

Il l'accusait d'être « petite fleur bleue », de n'aimer que les mots qui riment avec amour, elle l'accusait de ne penser qu'à son corps, jamais à son cœur... Un jour, il écrivit cette lettre :

— Je m'aperçois que nous nous sommes trompés. Nous n'étions pas faits l'un pour l'autre. Vous me traitez de volcan... peut-être... mais un volcan ne peut vivre avec un iceberg et vous n'êtes que cela : un iceberg.

Furieuse, la délaissée assigna son ex-ami en justice de paix pour injure par lettre et, l'autre jour, elle se présentait devant le magistrat du seizième arrondissement.

Ravissante sous ses cheveux de soie pâle, la demanderesse réclama deux mille francs de dommages-intérêts, le mot « iceberg » étant, dit-elle, particulièrement insultant lorsqu'il s'adresse à une amoureuse.

Le juge de paix approuva sans doute cette thèse puisqu'il déclara que le mot « iceberg », qui vient du mot suédois « is » — glace — et « berg » — montagne — est en effet une injure, lorsqu'il s'adresse par lettre à une jolie femme et il accorda à celle-ci non pas deux mille, mais cent francs.

En somme, cet iceberg ne revient pas trop cher à l'ex-amant, lequel, d'ailleurs, faisait défaut ; sans doute, ne voulait-il pas en public répéter « l'injure » de la lettre.

LE BRAS QUI COURT Onzième Chambre correctionnelle : une pauvre femme sans âge, au visage gris comme ses cheveux et sa robe est poursuivie pour mendicité et fuite, lorsque les agents voulurent l'arrêter.

Le rapport des représentants de l'autorité vaut d'être relâché :

« Nous avions à l'œil, dit-il, la femme Z... depuis plusieurs jours et nous l'avons vue saisir des passants par la manche pour leur demander l'aumône. Lorsqu'ils ne s'exécutaient pas, elle les injurait. Nous nous sommes approchés pour l'arrêter, mais à votre vue, la femme Z... a pris la fuite rapidement et son bras qu'elle dissimulait en cachette pour ne pas posséder qu'un pour apporter les passants est parti lui aussi avec précipitation, en une course affolée. »

Oh ! ce bras qui court...

Sylvia Risser.

REMISES A QUINZAINE

Justice de paix de la banlieue sud de Paris. On appelle pour la seconde fois l'affaire Ballochoy contre Tantinet.

Venue d'abord le 22 du mois précédent, l'affaire Ballochoy-Tantinet a été renvoyée pour citation d'un témoin important.

Aujourd'hui, on voit s'avancer vers la barre une dame demanderesse et un monsieur défendeur.

Chapeau à plumes contre occipital déplumé. Robe à chichis opposée à la blouse gris sale de l'artisan honnête, encore que passablement retors.

M. le juge qui a son opinion sur le différend et n'aime pas les procès tente de désabuser les plaideurs.

— Voyons... Vous tenez absolument à poursuivre, madame ?... Eh bien, nous tâcherons de vous désaveugler... Quel est votre nom ?

— Ballochoy, monsieur le juge. Et j'ai cité ce Monsieur parce qu'il est l'amant de la personne qui me doit. Il l'entretient depuis A jusqu'à Z..., alors pourquoi que ça s'arrêtera à moi ?

— Pas si vite, pas si vite ! Votre témoin a répondu à la citation, mais nous n'en sommes pas encore à l'exposé des faits !... J'en reviens à mes moutons... D'abord, êtes-vous mariée, madame ?

— Oui, si on veut... parce que mon époux a quitté la maison conjugale.

— Ah ! Et où est-il parti votre époux ?

— Monsieur le juge, faudrait le lui demander... Il ne me l'a pas dit.

— Eh bien ! vous lui écrivez pour qu'il vous l'indique, parce que, sans lui, vous ne pourrez pas exposer vos histoires à la Justice.

— Comment ? Mais voilà trois fois que je compare... une fois pour me concilier... une autre fois pour...

— Nous n'avions pas eu le loisir d'éplucher votre situation. Il faudra donc découvrir votre mari.

— Je le cherche depuis sept ans et trois mois.

— Alors, vous auriez tort de désespérer. La réussite est la fille de la patience... A-t-il un métier, ce citoyen ?

— Il est dans les produits mélassés.

— C'est là qu'il faudra voir. Et vous l'amènerez afin qu'il réponde pour vous.

— Il ne sait rien de l'affaire.

— Très bien. Vous aurez l'illusion d'avoir un avocat... A vous, monsieur l'avocat. Quel est votre nom ?

— Monsieur, je suis grainetier.

— Et ensuite ?

— Théodore Tantinet.

— Merci. Vous méllez tout, mais on s'y retrouve. Dites-moi, monsieur, votre concubine est citée aussi ?

— Je suis célibataire.

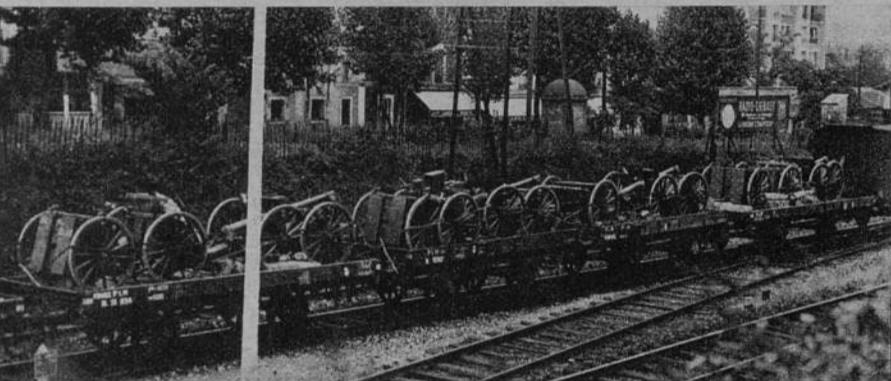
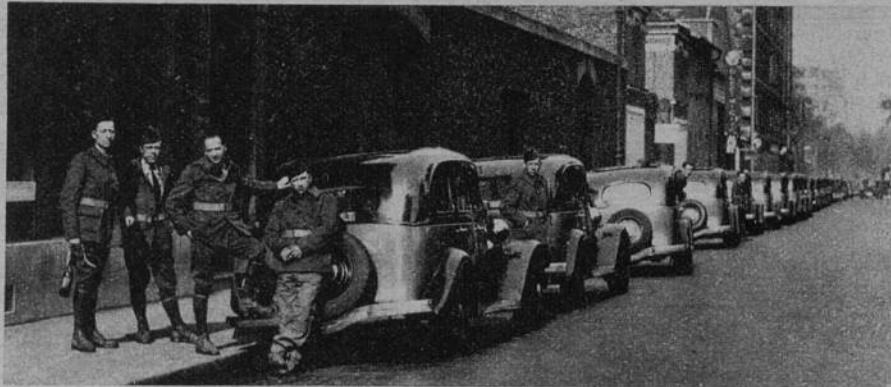
— Hum ! C'est facile à dire. Faut-il vous croire ?

— Par exemple ! tonitrue Mme Ballochoy, la personne qui m'a planté un drapeau vit avec lui et donne partout son nom.

— Vous entendez, Tantinet ? On donne

(Suite page 11.)

SÉCURITÉ...



Toutes mesures de sécurité sont prises par la France et l'Angleterre au cas où la crise ne trouverait pas d'heureuse solution. De haut en bas : une longue file de taxis requisitionnés à Paris pour le transport des réservistes. — A Vincennes, le champ de courses est requisitionné et de lourds percherons ont remplacé les fins demi-sangs. — Un train d'artillerie quitte Paris pour l'Est. — Les troupes britanniques commencent à débarquer en France. — Paris a repris son visage sombre de septembre et l'éclairage des rues est chaque soir plus restreint. (R.A.P. et N.Y.T.)

UN CADAVRE DANS LA DROME

AVIGNON

(De notre envoyé spécial.)



AUSTE, un charmant petit coin sur les rives de la Drôme.

Un petit coin à pêche pour les vacances.

En cette fin d'été qui voit briller un soleil tardif, Aoste est un de ces rares petits pays où la tension actuelle n'a pas déformé la vie de tous les jours. Certes des hommes sont partis, rappelés sous les drapeaux, mais il n'y est pas question ni d'évacuation, ni de D. C. A., ni de défense passive, ni de masques à gaz...

On y espère encore un dénouement heureux...

Et, matin et soir, on y va, sans plus de façon, taquiner le goujon.

Et puis à quoi cela pourrait-il bien servir de ne point aller le taquiner, ce traditionnel goujon ?

N'est-ce point, au reste, par la multiplicité de ces petites occupations, de ces gestes habituels que chacun commet comme si de rien était que la France garde ce visage calme que l'on admire, cette résistance révolte à la guerre des nerfs.

L'autre jour donc, tandis qu'à Downing Street et rue Saint-Dominique se multipliaient les démarches pour sauver la paix, bien tranquillement Marcel Cheyre et Léon Martin, cannes sur l'épaule et la boutique métallique à la main, s'en allaient vers la Drôme... pêcher à un « coup » amorcé je ne vous dis que ça.

M. Cheyre n'est pas d'Aoste, il est voyageur de commerce et, d'ordinaire, habite Paris... Il est là en vacances.

Martin est le fils d'un marchand forain de la région.

Et, maintenant, les voici tous deux à l'œuvre.

Les bouchons ne semblent pas très enclins à multiplier les petits plongeons... Ils flottent... flottent désespérément.

— Ça mordra plus tard, fait M. Cheyre.

— Oui, à la tombée du jour !

— Les eaux sont trop basses, ajoute encore M. Cheyre.

Effectivement, la Drôme roule un courant avare. Des bancs de sable émergent de-ci de-là.

M. Cheyre, soudain, reste le regard fixé sur l'un de ces bancs de sable.

— Regardez... Qu'est-ce que ça peut bien être.

Une masse noire, immobile, git sur le banc.

— On dirait un bonhomme qui dort, réplique Martin.

— Si on allait voir ?

Tous deux allèrent voir.

La masse noirâtre était bien un homme, mais il ne dormait point. Il était mort.

— Un noyé.

— C'est plus qu'un noyé... Regardez ces blessures à la face... il a eu le visage écrasé !

— C'est un assassinat !

Et c'est ainsi que la partie de pêche s'acheva en enquête policière.

On vint de toute part et les gendarmes s'attachèrent à relever quelques indications.

La victime, méconnaissable, semble être un homme de soixante à soixante-cinq ans. Aucun papier dans les poches des vêtements.

L'identification pour l'heure est impossible. Une seule certitude : on se trouve en présence d'un crime commis avec une rare cruauté.

L'autopsie pratiquée par deux médecins légistes confirme ce que l'on supposait déjà.

L'inconnu était mort au moment de l'immersion.

Il faut donc croire au crime accompli loin de la Drôme... puis transport du cadavre jusqu'à la rivière.

Cette hypothèse devait bientôt prendre corps. A cent mètres en amont du banc de sable, sur la berge, on devait découvrir de petites taches de sang.

Une gouttelette ici... Une autre plus loin... Pendant près de deux cents mètres, on put suivre ainsi une sorte de piste.

Elle s'arrêtait net au bord d'une route !

Le cadavre de l'inconnu, sans nul doute, avait été transporté en auto, jusqu'à cet endroit.

Et toutes ces constatations étaient bien faites pour compliquer la tâche des enquêteurs.

D'où venait l'auto ? De loin ? De très loin ? De quelle ville ou hameau ?

Le drame s'est-il déroulé à des centaines de kilomètres ? On ne sait.

Une seule précision. L'état du cadavre fait affirmer aux médecins légistes que la mort remontait à quatre ou cinq jours lors de la macabre découverte.

Quel est l'homme qui a disparu de la Drôme ou d'un département limitrophe ces jours derniers ?

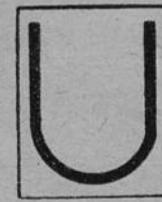
Celui qu'on signalera comme ayant mystérieusement disparu sera vraisemblablement le malheureux dont le sort aura été si tragique.

PHILIPPE ARTOIS.

FOLIE MEURTRIÈRE

TOULON

(De notre envoyé spécial.)



Un drame de la folie.

Six cadavres dont ceux de trois petits enfants innocents...

Et, encore, n'est-on pas très sûr qu'il ne faille pas déplorer en plus la mort de deux autres jeunes filles.

Alexandre Bourraud, quarante-huit ans, avait été un heureux homme. Longtemps il avait été fermier du domaine de Montaud à Châteauvert, appartenant à un gros industriel de Marseille.

Bourraud y avait mené une agréable existence en compagnie de sa femme et des deux fillettes qu'elle lui avait données : Lydie et Yvonne.

Mais, dans les années qui suivirent, il fut encore trois fois père : Juliette, Ferdinand et Robert.

Bourraud n'aimait pas les trop nombreuses familles. Cinq enfants, c'était nettement trop à son gré. Il régla alors à sa façon la question.

Il appela sa femme et lui dit à peu près :

— Les trois derniers ne sont pas de moi !

— Mais...

— Il n'y a pas de mais !... Et la preuve que je ne suis pas leur père, c'est que, dès aujourd'hui, je vais partir... et je vais partir avec les deux aînées qui sont vraiment mes filles.

— Et moi ?

— Je te laisse avec tes trois bâtards.

Ainsi fut fait.

Il disparut avec Lydie et Yvonne et s'installa marchand forain à Salon-de-Provence.

M. Bourraud resta seule avec ses trois derniers...

Des mois passèrent...

Et samedi, tout à coup, Bourraud réap-

parut au domaine à Châteauvert, menaçant.

Il était armé d'un fusil de chasse et d'un revolver.

Il était résolu. Il ne chercha même pas à discuter.

Apercevant Mme Calvi, la femme du jardinier, qui aurait pu donner l'alerte, il la mit en joue... et tira.

La malheureuse s'écrasa, touchée à mort.

Et Bourraud reprit le chemin de la ferme de sa femme.

Elle était sur le pas de la porte... elle se réfugia dans sa cuisine. Mais il lui était réservé le même sort qu'à Mme Calvi.

Comme il était tôt le matin, les trois petits enfants dormaient dans une chambre au premier.

Cette fois il se servit de son revolver. Deux balles dans la tête de chacun. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les pauvres petits ne souffriront point. La mort fut instantanée.

Alors son œuvre de mort accomplie, Bourraud retourna son fusil contre lui. La charge fit éclater le crâne.

Bourraud s'était fait justice !

La tuerie ne fut découverte qu'assez tard, la ferme étant éloignée et Bourraud ayant pris la précaution de couper les fils téléphoniques.

Sur lui, un papier fut trouvé. Il portait ces mots :

« Yvonne est à la cascade. »

Aussitôt, ce fut une course folle vers la cascade. C'est ainsi que l'on nomme un coin des rives du Cauron, affluent de l'Argens, à quelques centaines de mètres de la ferme.

Le fou sanguinaire avait-il tué aussi ses filles aînées.

Toutes recherches furent vaines... Lydie et Yvonne ont disparu.

Ont-elles simplement fui la colère sanguinaire de leur père ? Ou veut encore l'espérer.

BERNARD LAUZAC.

DRAMES RÉELS... CONFESIONS... CONFIDENCES...



UNE JEUNE FILLE NUE

Les deux policiers firent monter tout le monde en voiture. Tout le monde, c'est à dire Jacques Silvestre, le jeune Français en tenue de soirée, l'homme inconnu dont les vêtements semblaient aussi neutres que son visage, et le portier de l'hôtel. Le taxi partit à vive allure par les rues désertes, endeuillées de nuit, de Hampton-Court.

Jusqu'alors, le jeune Français avait manifesté une violente indignation. Il répétait sans cesse :

— Croyez-vous ? Avoir laissé pénétrer un cambrioleur dans une maison aussi respectable que Regina-Hôtel ! Il a fallu que ce soit moi qui appelle à l'aide pour qu'on l'arrête ! Je vous assure qu'à Paris ça ne se serait pas passé comme ça !

Mais, dès que la voiture se mit à rouler, le jeune homme changea brusquement. Il ne se lamentait plus. Le front soucieux, il regardait, en face de lui, l'inconnu arrêté. Il le regardait avec étonnement et, ma foi ! avec une sorte de sympathie qu'on n'eût pu attendre de sa part. Un moment même, il balbutia :

— Après tout, on aurait mieux fait d'en rester là ! Cet homme ne m'a rien volé. Je n'ai aucune raison de porter plainte.

Jacques Silvestre avait l'air maintenant d'être le coupable. Celui-ci comprenait-il cet étrange revirement sans cause ? Il souriait doucement.

On fut vite arrivé. Les deux policiers poussèrent les trois hommes à l'intérieur du poste de police et, après quelques minutes d'attente, on fit entrer le jeune Français dans un bureau où somnolait un grand diable à cheveux roux, le brigadier de service.

— Asseyez-vous ! dit-il à l'arrivée d'un ton rogue. Expliquez-moi l'affaire rapidement ! Je n'ai pas de temps à perdre.

Il parlait entre ses dents et avec un fort accent cockney. Jacques eut du mal à le comprendre. A son tour, il parla, mais en cet anglais élégant, distingué qu'il avait appris depuis un an qu'il se trouvait en Angleterre. Et ce fut au tour du brigadier de le comprendre difficilement.

— Je crois, commença Jacques, qu'il serait préférable que vous laissiez repartir l'homme que vos agents ont amené avec moi et, quant à moi, que vous me laissiez aller me coucher.

Aussitôt le brigadier s'emporta. Eh quoi ! On venait de l'arracher à un travail absorbant (il était occupé tout à l'heure à se curer les ongles en bâillant), et maintenant voilà que cet étourdi de Français prétendait qu'il y avait eu maladie. Ah ! non ! On n'avait pas le droit de se moquer

ainsi de la police. Il fallait s'expliquer. Ou bien, c'était très simple, on coifferait le plaignant en même temps que le cambrioleur.

Jacques prit peur.

— En ce cas, dit-il, je vais tout vous raconter. Mais ce sera long !

— Tant pis ! murmura le brigadier.

— D'ailleurs, à l'origine, il s'agit d'une histoire d'amour.

— Tant mieux ! fit le brigadier.

— Voilà ! Je suis arrivé, l'année dernière, à Londres pour me perfectionner dans la langue anglaise et mes parents, qui sont très soucieux de ma santé, ont pensé que ce serait mieux pour moi d'habiter en banlieue. C'est pourquoi je suis descendu à Hampton-Court. Et puis c'est là qu'habite aussi le correspondant auquel j'avais été recommandé, Mr. Julius Seymour.

— Mr. Julius Seymour, le négociant en tissus ? demanda le brigadier. Je le connais. C'est un homme très honorable.

— Lui-même. Mr. Seymour avait déjà traité des affaires avec mon père. Il était venu une fois nous voir à Paris. Il accepta tout de suite de veiller sur moi... Si vous le connaissez, vous savez qu'il habite un délicieux cottage à quelques pas de mon hôtel, le Regina. Vous savez aussi peut-être qu'il a une fille délicieuse, Miss Kate...

— Ah, ah ! fit le brigadier, soudain intéressé. Voici l'histoire d'amour qui commence, n'est-ce pas ?

— Oui, mais il faut d'abord que je vous dise certaines choses... Lorsque j'ai quitté Paris, mon père, qui n'ignore rien des coutumes anglaises et des lois en vigueur ici, m'avait bien recommandé la sagesse absolue. Je suis jeune, vingt ans à peine, et comme tous les Français... vous comprenez ? Donc mon père me dit : « Méfie-toi ! Avec les aventureries, on risque le chantage ; avec les femmes mariées, un bon procès et de copieuses indemnités ; avec les jeunes filles, le mariage ou, au choix, le procès ! » Je promis tout ce qu'il voulut. Et je puis dire que, dans les premiers temps, je tins ma promesse.

— Deux fois par semaine, j'étais invité à dîner chez l'honorable Mr. Seymour. C'est un homme grave et qui ne plaisante pas. L'honorable Mrs. Seymour, longue, maigre et sèche, n'est pas plus réjouissante. Oui, mais, chaque fois, il y avait la Miss Kate.

— Bien entendu, je me contentais de l'admirer à la dérobée, car elle a les plus beaux yeux du monde et, par surcroît, le reste à l'avantage. Son corps surtout. Un corps de déesse ou de sportive, une poitrine pleine de promesses, des hanches rondes, des jambes délicatement modelées...

— Vous en êtes déjà amoureux ?

— Naturellement ! Mais je me gardai bien de le lui dire, pas même de le lui faire

comprendre ; c'est que, voyez-vous, je ne tenais pas du tout à me marier en Angleterre !

— Depuis deux ou trois mois je fréquentais assidûment la famille Seymour, lorsqu'un soir Miss Kate me proposa de l'accompagner, le dimanche suivant à un match de foot-ball qui se jouait aux environs. Je sais qu'ici on admet fort bien qu'un jeune homme et une jeune fille sortent seuls ensemble, et sans que cela indique aucun engagement. J'acceptai donc. Tout se passa très correctement. Le dimanche suivant, ce fut un match de cricket qui tenta la jeune fille et lui fournit l'occasion de m'inviter de nouveau. Bref, comme la belle saison commençait, nous primes l'habitude, Miss Kate et moi, de passer ensemble les après-midi dominicaux, et de ne revenir qu'à l'heure du dîner.

— Nous bavardions comme de vieux amis. Kate riait de tout et de rien, sans raison apparente, avec un rire clair qui découvrait ses dents blanches et faisait onduler doucement les rondeurs secrètes de son corsage. J'avais bien du mal à conserver mon sang-froid. Un soir, j'en manquai.

— C'était après je ne sais quelle manifestation sportive. Avant de reprendre l'autocar pour rentrer à Hampton-Court, nous nous étions égarés le long d'un chemin solitaire tout bordé de haies. Soudain, sans prononcer un mot, Kate laissa tomber sa tête sur mon épaule et me tendit ses lèvres... Comment, à mon âge, aurais-je repoussé une offre pareille ?

— Bien entendu, cette brusque étreinte se renouvela lors de nos sorties suivantes. Elle devint une habitude. Aucun aveu ne ponctuait nos baisers. Nous ne nous disions pas que nous nous aimions, mais nous nous le prouvions, moi avec une certaine réserve encore, elle avec une audace qui me surprisait chaque fois. Et d'autant plus qu'à peine revenue dans le cottage de son père Kate reprenait son allure indifférente et me regardait exactement comme elle eût regardé un chien ou une potiche chinoise.

— Je me sentais heureux et troublé, car je n'avais pas tout à fait perdu la tête et souvent je me répétais :

— Surveille-toi, mon vieux ! Cette petite fille aux yeux innocents et aux lèvres si ardentes a peut-être plus d'un tour dans son sac. Qui sait si elle ne compte pas se faire épouser ?

— Je me surveillais, je me méfiais. Jamais je ne dis aucun mot qui pouvait ressembler à un engagement, jamais je n'écrivis le moindre billet compromettant.

— Un soir — c'était hier, — Kate me proposa de l'accompagner au cinéma. Je m'excusai en expliquant — et c'était vrai — que j'avais un rendez-vous avec un cama-

rade pour aller dans un music-hall de Londres.

— Je suis engagé, lui dis-je. Je ne peux manquer à ma parole. Et il est trop tard pour que je donne un contre-ordre à mon ami.

— Tant pis ! fit Kate avec un drôle de petit sourire qui m'étonna.

— Et elle ajouta ces mots auxquels je ne pris pas garde sur le moment :

— Le hasard est grand ! Peut-être nous rencontrerons-nous tout de même !

— Je dinai de bonne heure, près d'avois passé mon smoking, et filai vers Londres. A la porte du music-hall, je retrouvai mon camarade. La soirée se passa sans incident notable. Il était une heure du matin quand je revins ici, à l'hôtel *Regina*.

— Ma chambre se trouvait à l'entresol, je ne pris pas l'ascenseur et montai lentement les marches feutrées d'un tapis épais. Tout était silencieux. Les lampes avaient été mises en veilleuses. En arrivant à l'étage, je m'engageai dans le couloir qui conduisait à un second couloir lequel donnait ma chambre, mais, au tournant, je m'arrêtai : je venais d'apercevoir, juste devant ma porte, une silhouette sombre se livrant à un manège que d'abord je ne compris pas.

— A demi caché, j'observai mieux : l'homme, celui que les policiers ont amené tout à l'heure avec moi, était en train de travailler la serrure de ma chambre.

— Aussitôt je fis demi-tour et, sur la pointe des pieds, je me hâtai vers l'escalier, je descendis, je courus au bureau de l'hôtel.

— Vite ! m'écriai-je, on est en train de cambrioler chez moi !

— L'employé alerta le portier qui sortit de sa poche un gros revolver et s'avança bravement. Je le suivis. Quand nous arrivâmes au croisement des deux couloirs, une nouvelle surprise nous attendait. Presque toutes les portes étaient ouvertes. Des gens en pyjama s'agitaient. Deux d'entre eux avaient empoigné le cambrioleur par le bras et le secouaient violemment. On entendait des exclamations, des cris et, dominant le tout, une voix de femme apeurée.

— La voix de Kate ! Parfaitement. Je ne la reconnus pas tout de suite. Pouvais-je penser à elle en pareille circonstance ? Mais ensuite...

— Ce ne fut pas sans mal que j'obtins l'explication de l'éénigme. Si le cambrioleur s'était attaqué à ma porte, c'est qu'il croyait ma chambre vide. Or elle ne l'était pas. Quelqu'un s'y trouvait qui entendait du bruit et voyait la porte fracturée, n'avait pu s'empêcher d'appeler à l'aide. Ce quelqu'un, c'était Kate. Je ne sais comment, elle s'était procuré une clef, était entrée en mon absence et attendait mon retour. Oh ! pas comme une visiteuse ordinaire. Non ! Elle s'était déshabillée et s'était glissée, toute nue, dans mon lit.

— Comprenez-vous ? Moi, il n'y a pas longtemps que j'ai compris. Si Kate avait eu cette audace, c'est qu'elle espérait, par la peur du scandale, me contraindre au mariage. Seulement elle n'avait pas prévu que la porte de ma chambre s'ouvrirait non sur le bon jeune homme que je suis, mais sur un cambrioleur maladroit.

◇ ◇

Le brigadier aux cheveux roux ne songeait plus à se curer les ongles. Il ne songeait même plus à conserver cet air rogue qui, pensait-il, lui donnait de la dignité. Il regardait le jeune Français en souriant et semblait trouver l'affaire très amusante.

— Vous êtes libre, dit-il enfin à Jacques Silvestre, et, comme il est tard, je vous conseille d'aller vite vous coucher... avec Miss Kate ou sans elle, à votre choix !

— Oh ! murmura Jacques, j'espérai bien qu'elle n'est plus dans ma chambre. La peur a dû la rendre raisonnable.

Le jeune homme ne s'éloignait pas cependant. Il paraissait attendre on ne sait quoi.

— Eh bien ! dépêchez-vous ! reprit le brigadier ! Il faut encore que j'interroge le portier de votre hôtel et votre cambrioleur.

— Jacques alors se décida :

— Précisément ! fit-il. Je voulais vous demander s'il ne vous serait pas possible de relâcher le pauvre homme. Il n'a rien volé en somme et n'a fait aucun mal. Au contraire !

— Que voulez-vous dire ?

— Eh ! oui, n'est-ce pas grâce à lui que j'échappe au mariage ?

— Le policier se mit à rire franchement, mais répondit :

— Réjouissez-vous d'avoir eu de la chance, mais, pour le reste, ne vous en occupez pas ! Cet homme s'est fait prendre en flagrant délit de cambriolage ; il sera jugé.

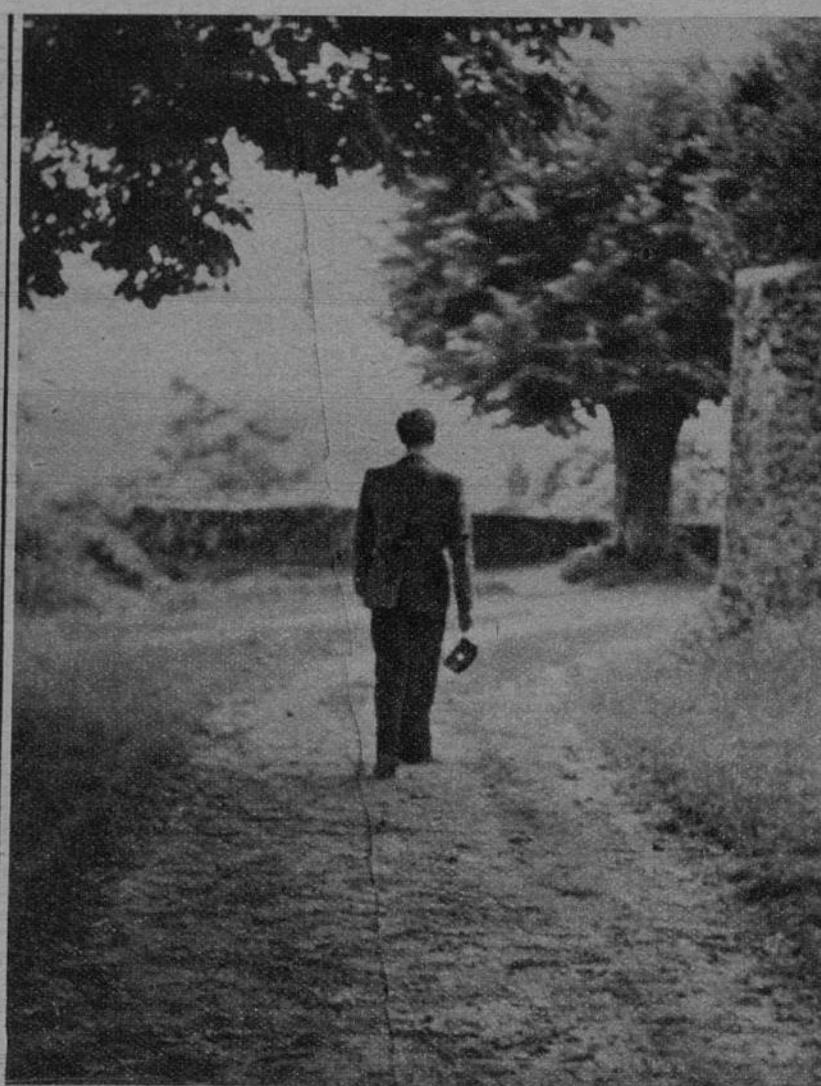
En vain le jeune Français insista. Il ne put rien obtenir. De guerre lasse, il sortit pour regagner son hôtel. Pourtant en traversant la pièce où, sous la garde des policiers, l'homme arrêté attendait, Jacques ne put s'empêcher d'aller vers lui et de lui tendre la main en disant :

— Merci, mon ami !

— L'autre secoua la main qu'on lui offrait et, sans rien comprendre à ce geste de sympathie, répondit :

— Il n'y a pas de quoi, monsieur !

CLAUDE MARSEY.



L'AFFAIRE DES CINQ VOY

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Un journaliste de Paris, Florent Vallerin, vient d'apprendre qu'un crime a été commis dans la campagne lorraine où il a passé ses vacances. Il y retourne. Le comte de Quincy a été tué d'un coup de poignard et l'on soupçonne une jeune fille, Berthe Prancey, belle, sportive, mystérieuse, que les gens du pays ont surnommée « l'Amazone Rouge ».

V

Autour d'un poignard.

Le sourire de joie que poussa Florent Vallerin en retrouvant sa petite chambre campagnarde fut comparable à celui qu'il avait poussé trois semaines auparavant, au début de ses vacances. Pour lui, c'était, sinon un recomencement, du moins un appréciable petit supplément. C'est pourquoi il rangea, bien à portée de sa main, ses cannes à pêche, avec l'intention évidente de s'en servir pendant les loisirs que lui laisserait « l'affaire intéressante ». Cela fait, il vérifia son appareil photographique qui ne le quittait jamais — à cause de l'imprévu — et s'apprêta à gagner le château de Berg.

Lorsqu'il arriva à Berg, il trouva la porte du château encombrée par une cohorte de curieux qui savaient d'avance qu'ils ne verront rien, mais qui étaient venus quand même. Deux gendarmes veillaient, qui protégeaient l'entrée et qui renseignaient bénigneusement tous ceux qu'avait attirés la perspective de « nouvelles fraîches ».

Vallerin joua des coudes et se fraya énergiquement un passage à travers la foule entassée. Cela lui valut d'entendre des protestations vigoureuses, quelques injures aussi, et, en général, un jugement courroucé des « Parisiens qui croient que tout leur est permis ». Il était habitué à ce genre de réception et ne s'en formalisa pas. Par exemple, ce qui l'étonna beaucoup, ce fut l'inflexible obstination des gendarmes qui refusèrent de le laisser entrer dans le parc.

— Passe pas, objecta laconiquement celui auquel il montrait son coupe-fil.

— Mais je suis de la presse, fit remarquer Vallerin en lui mettant sa carte sous le nez.

— Passe pas, c'est la consigne, répéta l'autre.

Derrière Vallerin, la foule rigolait et se vengeait à sa manière des coups de coude

Il vérifia son appareil photographique...

qu'il lui avait distribué. Dépité, il revint sur ses pas, traversa la meute qui lui ouvrit le passage avec un ironique empressement, et disparut au premier tournant du grand mur qui cernait le parc.

Dix minutes plus tard, les gens riaient encore lorsque l'un des curieux fit remarquer aux gendarmes que, sur l'allée centrale du parc, un homme, l'appareil photographique à la main, se dirigeait au pas gymnastique vers le château. Les gendarmes suffoquaient d'une colère impuissante et la foule rit de plus belle, pour un autre motif. Elle rit toujours, d'ailleurs, lorsque la maréchaussée est rouillée.

Quand il arriva sur la pelouse qui précédait la demeure seigneuriale, Vallerin marcha au pas, et rectifia sa tenue. Sur le perron, un groupe d'hommes discutait, sur la qualité duquel il n'était guère possible de se méprendre. Ils n'avaient pas la canne noueuse des contemporains de Vidocq pas davantage les imposantes moustaches des messagers de Francis Bertillon, et cependant tout en eux disait qu'ils étaient des policiers.

L'œil exercé de Vallerin devait s'y tromper moins que tout autre.

La carte de presse au bout des doigts, un sourire engageant sur les lèvres, Vallerin avança sur le groupe qui le regardait venir avec étonnement. L'habitude de ce genre de rencontre lui fit discerner celui qui devait être le plus important personnage. C'est vers lui qu'il alla, carriéré.

— Monsieur le Commissaire, permettez-moi de me présenter : Florent Vallerin, envoyé spécial des *Nouvelles Mondiales*.

— Qui vous a permis ? coupa le commissaire.

— Ceci me recommande à votre aimable accueil, insista Vallerin en montrant son coupe-fil avec insistance.

— J'ai donné des ordres pour que personne ne passe. Les gendarmes ?

— ... Ne m'ont pas vu entrer, sourit le journaliste qui commençait cependant par s'impatienter.

Le commissaire le regarda, tout interdit. C'était, au demeurant, un brave homme et un policier adroit. Il avait succédé au fonctionnaire allemand de l'annexion et, à l'idée qu'il était le premier commissaire français depuis quarante-huit ans, il s'imaginait volontiers qu'il synthétisait tout un régime. C'est cette haute opinion de lui-même qui lui faisait dicter des mesures souvent arbitraires.

— C'est trop fort ! s'écria-t-il. On se permet de passer outre à mes ordres maintenant. Je ferme les portes et...

Sur l'allée du parc, un homme, l'appareil photographique à la main.

— Mon métier veut que je passe par les fenêtres lorsque les portes sont closes. J'ai d'ailleurs un Sésame légal qui devrait être reconnu ici comme ailleurs.

L'entourage du commissaire sourit à cette réplique à la fois ironique et sèche. L'autre s'en aperçut et, comme, au fond, il n'était pas de mauvaise foi, il sauva son amour-propre en acquiesçant d'un ton burru.

— C'est bon, restez !

— Voyons, où en sommes-nous ? demanda Vallerin avec aplomb.

— Renseignez monsieur, jeta le commissaire à un jeune secrétaire.

Vallerin sortit son carnet et sténographia les notes que son interlocuteur lui donna en style télégraphique :

« Enquête préliminaire. Soupçons vagués se portent sur M^e Prancey, retirée seule avec la victime à l'heure présumée du crime. Renseignements fournis spontanément par les gens de la région sur M^e Prancey peu favorables. Réputation de sauvagerie et d'insociabilité. La jeune femme, interrogée par les enquêteurs, prétend n'avoir fait à Quincy qu'une simple visite de courtoisie, alors que le valet de ce dernier déclare que M^e Prancey est venue à diverses reprises au château, ces temps derniers, et semblait presser le Comte pour obtenir de lui quelque chose qu'il reste à définir. »

Vallerin ajouta, pour lui : « M^e Prancey rencontrée revenant de sa visite à une allure désordonnée ressemblant à une fuite ». Il ne jugea pas nécessaire de communiquer cela aux enquêteurs. Il voulait éclairer sa propre religion d'abord. Pour le moment, inspiré par sa probité professionnelle, il estimait qu'il était venu là pour glaner des informations et non pas comme témoin à charge. Le sentiment était délicat à ce point qu'il paraissait transformer sa mentalité. Il sentait s'affaiblir en lui — mais non pas s'éteindre — ses ressentiments préconçus à l'égard de M^e Prancey et appréciait à leur méprisable valeur les « renseignements spontanés » des paysans d'alentour, c'est-à-dire des hommes qui n'oubliaient pas que leurs niaises audaces s'étaient durement heurtées à la défensive vigoureuse de l'Amazone. Coupable ? Sans doute, mais c'était à démontrer. Alors il l'accablerait sans pitié ; pour l'instant, elle était encore une innocente possible et, à ce titre, méritait tous les ménagements des êtres avertis.

— Et le corps de la victime ? demanda-t-il brièvement.

— Pas suggestif, répondit le secrétaire.

D'ailleurs, ces messieurs s'apprêtent à retourner l'étudier.

— Allons-y, décida le journaliste.

L'autre hésita une seconde, mais le culot de Vallerin lui en avait imposé et il n'osa pas s'opposer à ce qu'il se mêlait au groupe, lequel d'ailleurs — pour les mêmes raisons — l'admit en son sein.

Le cadavre de M. de Quincy était étendu dans la même situation où la mort l'avait abattu. Il s'était écroulé, face à un secrétaire qu'il semblait avoir voulu atteindre au moment où il avait été frappé. Pas de sang, ou presque ; le poignard, obstruant la blessure, avait refoulé l'hémorragie vers l'intérieur. Le bras droit était allongé dans le prolongement du corps et la main était crispée comme si elle avait tenté, dans l'affre de l'agonie, de s'accrocher au tapis.

Les enquêteurs se penchèrent sur cette dépouille rigide et recommencèrent leur ardente besogne d'analyse.

— Main de femme, apparemment, émit le commissaire.

— A quoi voyez-vous cela ? demanda l'un des inspecteurs.

— A ce que l'instrument du crime a été planté horizontalement. Suivez-moi bien. Le comte est d'une taille moyenne. Le bras d'un homme, d'une taille au moins égale à la sienne, n'aurait pu que s'abaisser de haut en bas et dans le sens oblique. Dans ce cas, le manche du poignard serait légèrement relevé. Or, le geste ayant été horizontal, de droite à gauche, cela suppose que l'agresseur était plus petit que la victime. A mon sens, une taille inférieure à celle-là ne peut être que celle d'une femme.

L'argument avait une valeur importante. Les autres l'acceptèrent sans objection. Vallerin prit une photographie, puis, s'adressant au commissaire :

— Pardonnez-moi de me mêler à une conversation à laquelle je ne suis pas convié, prononça-t-il hardiment. Me permettez-vous de vous présenter une opinion, toute personnelle, et que vous prendrez pour ce qu'elle vaut ?

— Allez-y, invita le fonctionnaire après une courte hésitation.

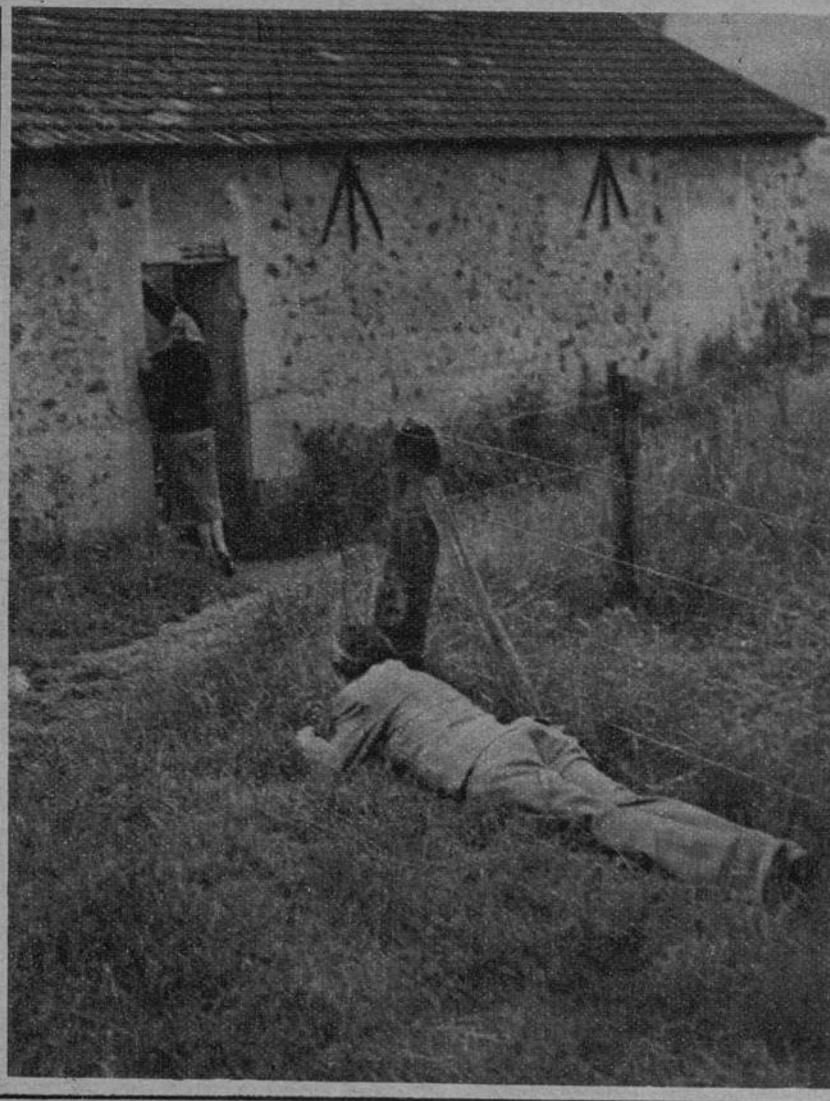
— A votre avis, la mort a-t-elle été instantanée ?

— Foudroyante.

— Sans spasmes ?

— Vraisemblablement.

— Alors, le comte n'était pas dressé dans la posture normale lorsqu'il a été frappé. Un homme tombe toujours du côté où il a été touché ; celui-ci est à plat ventre, nettement. Il faut donc admettre qu'il était penché en avant lorsqu'il a reçu le coup mortel et que c'est la rupture de l'équilibre qui l'a mis dans cette position.



ROYELLES

ROMAN PAR MARC MINÉRATH

Il trempa son mouchoir dans l'eau et le passa lentement sur son visage.

Donc il était incliné. Pourquoi ? Pour chercher ou mettre quelque chose dans le secrétaire, un papier, par exemple, que le meurtrier lui a arraché de sa main droite crispée. Or, le comte étant penché, le coup lui a été donné de haut en bas, directement. Un géant de deux mètres, ou un nabot, ou une femme menue auraient fait exactement le même geste, le geste immuable qui suit le sens du fil à plomb. Qu'en pensez-vous ?

Plausible, reconnut le commissaire, à la fois ennuyé et saisi par la justesse du raisonnement.

Vallerin sourit avec une modestie affectée. Il était très fier, au fond, d'avoir apporté la contribution d'une perspicacité à l'analyse de l'affaire. « Toi, mon bon homme, pensa-t-il, tu ne me feras plus fermer les portes, car, à partir de maintenant, tu sens que je pourrai t'être utile. »

— Autre chose, encore, reprit-il : qu'est-ce qui vous fait croire que la mort a été instantanée ?

Le médecin, avant même de faire l'autopsie, a reconnu que la colonne vertébrale a été disloquée, la moelle épinière perforée.

Il faut une certaine force pour faire de tels dégâts avec un simple stylet, une force qu'on trouve rarement dans le bras d'une femme.

— Mademoiselle... c'est-à-dire nous connaissons dans la région une jeune sportive qui a une réputation de solide jouteuse.

— La coupable présumée ?

— Pas tout à fait, mais enfin... je vous demanderai d'ailleurs de ne pas trop étendre ce sujet dans l'article que vous nous proposez de faire, afin de ne pas contrecarrer notre action par des révélations trop précises qui ne seraient pas lues que par vos lecteurs habituels.

— Soyez rassuré, ces lecteurs n'auront demain et jusqu'à nouvel ordre que ce qu'il faut pour éveiller leur intérêt. Et la jeune personne en question ?

— Interrogée ce matin, comme on vous l'a dit. Nous attendons M. le juge d'instruction qui décidera s'il y a lieu de la convoquer ici même demain.

— D'ici là, rien d'intéressant pour moi. Vous permettez que je me retire ? demanda Vallerin du ton d'un monsieur dont on aurait instantanément sollicité la présence.

— Mais... naturellement, répondit le commissaire, indécis.

— Messieurs, je vous présente mes devoirs.

Vallerin sortit avec une froide dignité.

Vallerin prit une photographie.

L'espoir que ce fut la jeune châtelaine des « Pilastres ».

C'était elle, en effet. Elle passa tout près de lui et ne le vit pas, mais il s'était trop mis sa silhouette dans la mémoire pour ne pas la reconnaître, même dans l'obscurité, même sous le costume sombre qu'elle avait revêtu. Elle avançait vivement, par à-coups, le dos voûté pour ne pas trop dépasser la hauteur des genêts qui encadraient le chemin.

Le reporter ne put s'empêcher d'admirer la souplesse féline avec laquelle elle se glissait dans la nuit. Le surnom dont on l'avait affublée lui parut tout à coup injuste. Non, les Amazones sauvages et déchaînées qui se

faisaient couper un sein pour mieux tenir leur arc n'avaient rien de commun avec ce bel animal de combat, redoutable, mais gracieux, puissant, mais délicat, dont il suivait la marche silencieuse. Animal de combat ! Le terme lui plut et il fut presque ennuié de le rapprocher, malgré lui, à l'image du comte de Quincy qui gisait, à Berg, « la colonne vertébrale disloquée, la moelle épinière perforée » par une lame de dix centimètres de long.

La jeune femme s'arrêta devant la porte du hangar sous lequel reposait son bateau et, après avoir une dernière fois inspecté les alentours, s'engouffra dans le réduit.

« Est-ce que par hasard elle s'amuserait à faire une promenade sur la rivière ? se demanda Vallerin sans bouger. Je ne l'aurais pas crue si romantique. »

Le canot sortit de l'abri, dirigé par l'Amazone que le journaliste distinguait nettement maintenant. Il attendit l'explosion du moteur. Celui-ci n'ayant pas troublé la quiétude nocturne, Vallerin eut l'explication de cette anomalie en constatant que la jeune femme ramait pour faire gagner le large à son canot.

« Oh, oh ! murmura Vallerin, elle recherche le silence. Que diable peut-elle bien vouloir faire ? C'est le moment d'ouvrir les yeux, je crois, car ça va être bougrement intéressant à observer. Pourvu qu'elle ne descende pas trop loin, car il me faudrait ramper le long de la rive pour la suivre ; ce n'est pas ça qui m'empêcherait de suer. »

Il n'eut pas à se livrer à la reptation qu'il appréhendait, car, arrivé au milieu de la rivière, le bateau s'immobilisa, autant que le lui permettait le très faible courant. Les sens tendus, les yeux arrachés par une fixité douloureuse, Vallerin regarda. L'Amazone se pencha légèrement sur le bord de son esquif et, le bras allongé, sembla déposer sur l'eau un objet que le reporter ne put discerner. Cependant, il distingua nettement le bref remous que fait un corps immergé. Il n'y avait pas à se tromper : la jeune femme venait d'enfouir dans l'onde une chose qui devait être compromettante.

« Ah, Amazone, pensa Vallerin, charmant animal de bataille, pourquoi faut-il que tu me donnes tant de preuves de ta culpabilité quand il me plairait de te croire innocente ? »

Une furieuse envie de connaître tout de suite le tréfonds de cette âme extraordinaire le prit. Il n'y résista pas et, à quatre pattes, se dirigea vers le hangar où devait certainement atterrir l'étrange promeneuse. Il y arriva avant elle et lorsqu'il fut à l'abri du mur, il se redressa et, attendit les événements. Un léger clapotis lui annonça que le bateau entrait dans son repaire. Quelques secondes s'écoulèrent, puis, doucement, la porte donnant sur la route glissa sur ses fers. Vallerin entendait son cœur qui battait dans sa poitrine un rythme tumultueux.

« Ça remue là dedans, pensa-t-il, ça semble battre rudement fort. C'est le signe d'un grand émoi ou d'une belle frousse : les deux peut-être ! »

(A suivre.)

MARC MINÉRATH.

LA SEMAINE PROCHAINE
nous commencerons la publication
de

CONFIDENCES D'UN GANGSTER d'AMÉRIQUE

CES CONFIDENCES SONT CELLES D'UN HOMME QUI S'EST RACHETÉ ET QUI A ÉTÉ SAUVÉ PAR UN RÉGIME PÉNITENTIAIRE MORAL.

CETTE EXTRAORDINAIRE CONFESSION DÉMONTRÉE QU'ON PEUT ARRIVER À SAUVER DES HOMMES QUI SEMBLENT À JAMAIS PERDUS.

A CE TITRE SEUL, ELLE PRÉSENTE UN PUISSANT INTÉRÊT ET ELLE NOUS INITIE EN OUTRE À LA VIE DES BAGNÉS AMÉRICAINS, NOUS RÉVÉLANT DES DÉTAILS QUI, JUSQU'A CE JOUR, NOUS ÉTAIENT COMPLÈTEMENT INCONNUS.

De récentes affaires de fraude découvertes à bord de bateaux ont attiré l'attention des journaux qui ont consacré de larges colonnes à ce genre de trafic. Nous avons demandé à Rudy Cantel, qui fut marin pendant de nombreuses années et qui a consacré plusieurs volumes aux gens de mer, de nous donner quelques précisions sur la façon dont s'opèrent ces fraudes et sur les moyens employés par la douane pour les dépister.

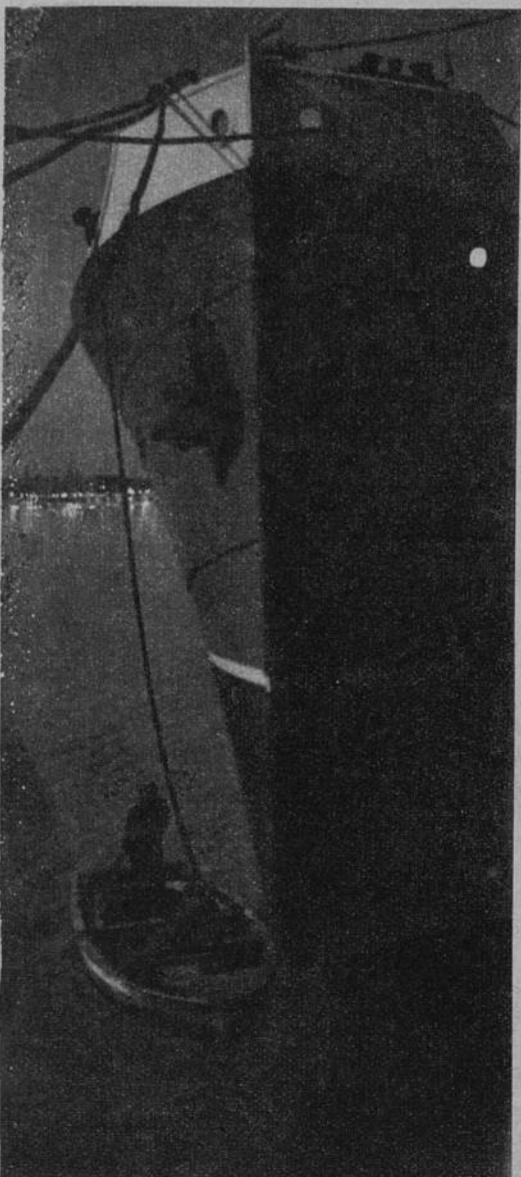
Mais pourquoi fraude-t-on à bord? Pourquoi tant de braves gens font-ils ainsi tort à l'État? N'est-ce pas là un mal intolérable et qu'il faudrait s'employer à faire cesser, sans porter préjudice en quoi que ce soit à nos marins? Tels sont les problèmes que notre collaborateur étudie l'un après l'autre.


En dévoilant les trucs qu'on emploie dans la marine, je ne ferai nulle peine à mes camarades et ne trahirai personne, car beaucoup de ces trucs sont connus, archiconnus des douaniers et des marins et ceux qui les emploient se fient autant à leur chance qu'à leur ingéniosité. La douane n'a pas le temps de tout voir et c'est sur cela qu'on compte. Certes on invente des cachettes, des trucs nouveaux, mais, la plupart du temps, les marins préfèrent adopter les vieilles méthodes qui, au surplus, réussissent assez souvent.

On fraude à bord des bateaux de commerce, mais les marchandises qu'on essaie de passer en franchise à la barbe des douaniers ne sont presque jamais destinées à la vente. Simplement le marin qui a eu l'occasion de profiter d'occasions, d'acquérir à bon compte des souvenirs originaux, cherche le moyen de les rapporter chez lui, sans être obligé de payer un droit souvent très élevé, qui transforme la « bonne affaire » en affaire désastreuse.

A qui la faute? D'abord à l'Administration douanière. Ne devrait-elle pas tolérer que des souvenirs impropre à constituer une marchandise d'échange puissent être passés en franchise, pour venir orner l'appartement d'un marin qui aime retrouver dans son intérieur l'atmosphère des pays qu'il a traversés? Un exemple vous permettra de mieux comprendre: ayant eu l'occasion d'acheter en Palestine, à Haïfa, une petite boîte en losange avec incrustations de nacre, je la ramenai en France pour me servir de boîte à timbres sur mon bureau, simple souvenir acheté vingt francs. Je la déclarai à la douane à mon arrivée au

Le colis, amarré par un filin, glisse dans l'embarcation.



Havre. J'ai payé pour cette boîte trente-deux francs de droits.

Coût de l'objet : cinquante deux francs. Mais voilà où l'affaire se corse. Je retrouve la même boîte en vente à Paris dans un grand magasin, rayon des articles exotiques, prix vingt francs. Décidé à en avoir le cœur net, je mène une petite enquête et j'apprends que ces boîtes sont fabriquées à Paris, puis expédiées à l'étranger et aux colonies pour être vendues comme marchandises exotiques. Elles paient donc une première fois les frais d'exportation et une deuxième fois des droits en rentrant en France. L'opération n'est pas mauvaise. Mais, il faut le dire, cette boîte achetée à Paris dans un grand magasin ne me cause pas le même plaisir que si je l'achète après marchandage à un indigène. Qui pourrait m'en blâmer? Ne sommes-nous pas tous pareils?

Il en est de même de certains tapis d'Orient, des sous-mains et portefeuilles en cuir, des tables et plateaux travaillés en cuivre. Tous ces objets expédiés en Algérie, Tunisie, Maroc, sont vendus comme travail indigène. Parfait! L'illusion seule compte, mais alors pourquoi taxer d'une façon prohibitive tous ces souvenirs rapportés par des marins qui veulent meubler agréablement le modeste pied-à-terre où ils viennent si peu souvent?

Et maintenant vous comprenez pourquoi mes camarades passent le voyage suivant, en fraude les boîtes qu'ils ramènent de Palestine. Trente-deux francs de droits pour un objet acheté vingt francs! Puis-je les blâmer?

Les douaniers connaissent la loi, mais la loi, trop strictement appliquée, permet quelquefois l'injustice. Cela semble paradoxal et c'est pourtant vrai.

Un autre exemple : les multiples déplacements en pays étranger, les rares retours en France, obligent les navigateurs à acheter des objets de toilette un peu partout dans le monde. Un jour, j'acquis une paire de chaussures en Espagne. Aucun avantage, prix à peu près égal à celui de France. Au retour, n'ayant pas eu l'occasion de mettre les chaussures, elles étaient encore neuves. Naturellement, ces chaussures étant destinées à mon usage personnel, je ne les déclarai pas au manifeste. Le manifeste est une pièce sur laquelle on fait figurer les objets susceptibles de payer des droits en cas de débarquement (même si ces objets doivent rester à bord, comme c'est le cas des objets personnels, briques, jeux de cartes, appareils de photo, etc.).

Pour cette erreur, les chaussures, n'ayant pas été portées, devaient être déclarées, j'eus à payer une amende de 100 francs.

Si plus de souplesse était permise aux douaniers dans l'application des règlements, les marins ne les considéraient pas comme des adversaires qu'il faut s'efforcer de duper par n'importe quel moyen.

Et c'est dommage.

On fraude à bord. Je n'entends pas parler de la « grande fraude » : du trafic des armes, des stupéfiants et d'autres marchandises prohibées dont les auteurs sont des hors-la-loi qui ne trouvent pas chez les vrais gens de mer même un semblant de complicité. Celle que je vais vous décrire — la petite — ne consiste qu'à débarquer « en douce » du tabac et des cigarettes, un petit poste de radio, un appareil photographique, des jumelles, des souvenirs, des parfums. Mais ces mille petits riens mis à terre par les marins les plus honnêtes finissent tout de même par frustrer le trésor de sommes plutôt considérables.

Comment fraude-t-on? Il y a mille moyens. En voici quelques-uns. Ceux que je dévoile sont déjà connus des douaniers, mais, comme ces derniers ne peuvent pas tout vérifier, les marins continueront à les employer.

Les cachettes les meilleures sont les plus simples, pourrait-on dire. Messieurs les douaniers, quand vous venez déclouer des cloisons, éventer des matelas et sonder les caisses à eau, saviez-vous que vous n'auriez eu qu'à étendre la main pour cueillir cinquante paquets de cigarettes dans la ceinture de sauvetage qui était accrochée devant vous?

Une ceinture de sauvetage est faite d'une enveloppe de toile contenant des rectangles de liège au nombre de sept ou huit. Quoi de plus simple que d'enlever trois de ces rectangles et de les remplacer par des paquets de cigarettes bien plats qui épousent exactement la forme de l'enveloppe. Une feuille de carton couvre l'ensemble pour éviter la discontinuité qu'on pourrait constater au toucher. L'enveloppe est recoussée, et passez muscade! Travail considérable pour un résultat bien minime, direz-vous. Je suis absolument de votre avis... Il ne reste plus qu'à débarquer. Certains ports offrent des avantages et d'autres des inconvénients que tous les marins connaissent bien. Je me garderai d'ailleurs de les nommer afin de ne pas porter préjudice aux autorités douanières qui sont chargées de la surveillance.

Quoi de plus simple que de découdre la doublure d'un pardessus et d'y enfermer les paquets de cigarettes; une fois recousu, le pardessus bâille bien un peu, mais on se garde de le boutonner; et voici le comble de l'astuce que j'ai vu réussir maintes fois. On s'approche innocemment et franchement

du douanier qui surveille la sortie du port et on lui demande gentiment où se trouve telle rue ou telle place. Comment refuser un renseignement à un pauvre marin qui ne connaît rien de la ville? Et, tandis que l'honnête marin s'en va, le pauvre douanier ne se doute pas qu'il vient de laisser passer l'occasion d'une belle amende de quelques milliers de francs.

◊ ◊

Comment se passe la visite douanière d'un navire de commerce?

Quelques heures avant l'arrivée, le deuxième lieutenant est chargé d'établir un « manifeste de déclaration ». Sur ce manifeste doivent être portées toutes les marchandises susceptibles d'être taxées par la douane. Le manifeste de la cargaison ne nous intéresse pas. L'autre manifeste, appelé aussi « manifeste individuel », porte le nom de chaque homme d'équipage et, en face, différentes colonnes avec la liste des objets devant être manifestés : tabac, cigarettes, cigares, alcool, eau de Cologne, allumettes, divers (dans cette rubrique entrent tous les objets autres que les précédents). Tous les objets manifestés doivent rester à bord et peuvent être mis sous scellés jusqu'au départ par la douane, si cela lui plaît. Les objets devant être débarqués doivent être indiqués en grosses lettres avec cette mention : « pour débarquer ». Vous pouvez voir d'ailleurs page 9 un modèle de manifeste.

Le navire accoste, la douane est sur le quai. Aussitôt la communication établie avec la terre, le docteur du service de santé monte à bord le premier et accorde la libre pratique. Immédiatement la douane se présente. En général, un brigadier et trois douaniers. Ils se font remettre les manifestes. Ils décident de laisser pour la durée de l'escale à chaque homme les quantités suivantes : deux paquets de tabac (soit 80 grammes), cinq paquets de cigarettes (soit 1000), des allumettes, et c'est tout.

Donc tous les objets et marchandises non autorisées doivent être amenées au salon où se trouvent les douaniers qui les mettront sous scellés. Les scellés ne pourront être brisés que par la douane au port ou bien lorsque le navire repartira pour l'étranger, et à une certaine distance en mer.

A partir du moment où tout a été apporté, les douaniers commencent la visite du bâtiment. Ils ont droit de fouiller partout, d'ouvrir tous les tiroirs, de faire déclouer les cloisons. Et, cependant, ils ne devraient plus rien découvrir, puisque, à part deux paquets de tabac, cinq de cigarettes, et les allumettes, tout a été mis sous scellés...

Ils pénètrent dans les cabines, découvrent les lits, sondent les matelas, fouillent les valises, explorent les poches des vêtements. Ils ne trouveront rien, car tout ce qui doit être caché l'est soigneusement.

Mais, aussitôt qu'ils ont quitté le bord, si on allait faire un tour dans les cabines, on découvrirait beaucoup de cigarettes, et quantité d'autres choses qui ont réapparu comme par enchantement. Ils le savent d'ailleurs, et c'est pourquoi, bien souvent, une visite est suivie d'une contre-visite inopinée, quelquefois même de nuit.

Celle-ci peut être spontanée, mais elle peut aussi être le résultat d'une dénonciation due à la jalouse ou à la vengeance d'un membre de l'équipage envers quelque officier. Peu importe que quelques-uns de ses camarades en pâtissent s'il a réussi à faire « poisser » celui à qui il en veut.

Mais, dans ce cas, le traître a intérêt à ne pas être découvert, il passera un quart d'heure. Les matelots aiment la loyauté, et les « sales types » n'ont pas le droit d'entrer dans la corporation. Or une dénonciation est toujours une vilenie.

Et la nuit, sur les quais déserts, il y a eu quelquefois des règlements de comptes dont on n'a jamais retrouvé les auteurs. Si la correction ne finit pas tragiquement par un plongeon, il y a peu de chances que le coupable récidive sur un autre bâtiment. Car, naturellement, il ne saurait être question pour lui de reprendre sa place avec ses camarades sur le même bateau.

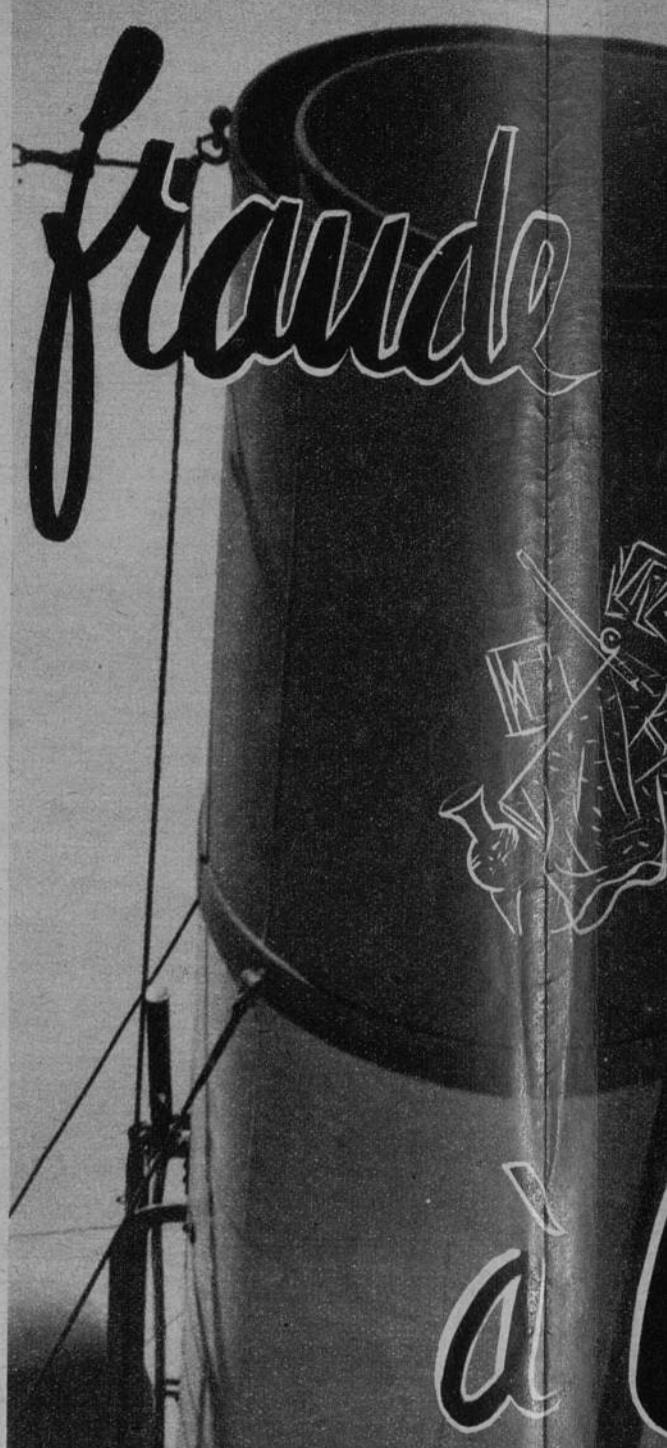
◊ ◊

Comment cache-t-on des petites quantités de marchandises sur le bâtiment pendant la visite des douaniers?

Dans une cabine. Il y a d'abord la ceinture de sauvetage, comme je vous l'ai dit plus haut.

Les boîtes plates de cigarettes peuvent être glissées entre les draps, vers le pied de la couchette. Là il y a une chance à courir. Évidemment, la cachette n'est pas fameuse, mais les douaniers n'ont tout de même pas le temps de défaire toutes les couchettes. Une chance sur deux.

Il y a les coffrages secrets dans les cloisons en bois dont une partie a été soigneusement décollée. Entre le bois et la tôle existe un espace assez grand, mais cette opération est délicate et longue et ne vaut que pour des objets difficiles à cacher (postes de T. S. F., appareils de photo, jumelles). Cachette très bonne, car, si le recollage a été fait soigneusement, il est impossible de voir l'endroit qui a été décloué.



Il y a les tiroirs de commode, dont le fond peut être rapproché (quelques pointes suffisent pour créer un double fond), cachette également très bonne, car les tiroirs, gonflés par l'humidité, glissent souvent difficilement et les douaniers pressés ne vont pas jusqu'à les sortir complètement.

Dans les manches d'aération, un paquet soigneusement ficelé peut être glissé. Avec un crochet en fil de fer, on pourra l'accrocher et le retirer ensuite. Mais les douaniers se munissent également d'un crochet en fil de fer et peuvent ramener eux aussi le colis. Cachette peu sûre, parce que trop compliquée et trop connue.

Pour les petits objets tels que briques, jeux de cartes, bibelots, là, les cachettes sont trop nombreuses pour les citer toutes. Dans une chemise mélangée au linge, dans des chaussures, au fond des bottes de toile, derrière la glace du lavabo, dans la doublure des vêtements, etc...

Rien que dans une cabine, il y a plus de dix cachettes possibles et les douaniers n'ont pas le temps de les vérifier toutes.

Dans le poste de T. S. F., il y a tous les appareils qui se prêtent merveilleusement à toutes les combinaisons, car, en général, les douaniers préfèrent ne regarder que de loin tous ces appareils maléfiques qui risquent de vous « fiché une châtaigne » dès qu'on y touche. Et, si quelque chose est caché, soyez sûr qu'un fil malencontreusement dénudé se trouvera à juste à point pour créer un court-circuit prudent autour de la cachette.

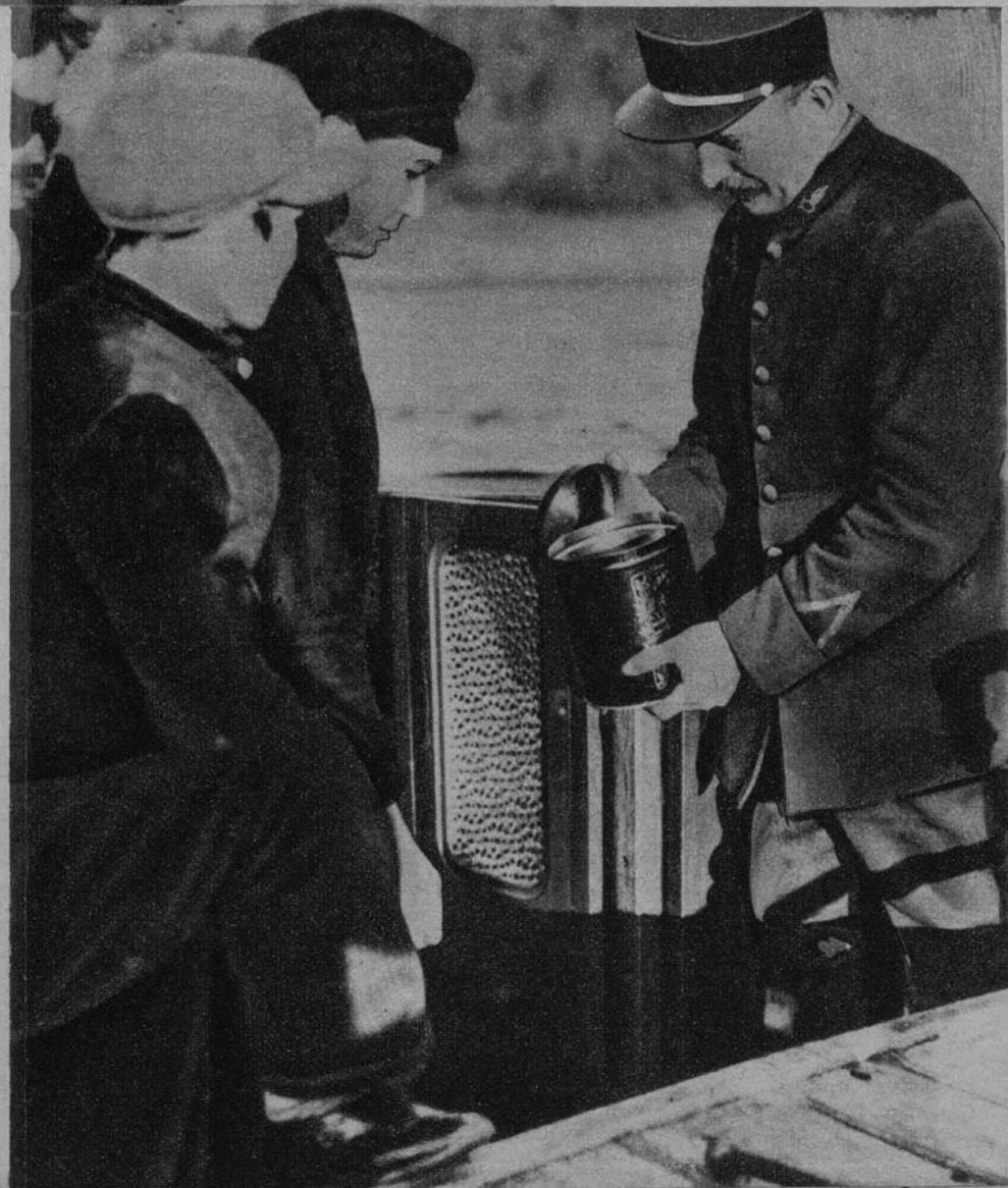
Dans la machine, c'est la même chose. Un bon bac de chaux recevra tous les objets qu'on voudra, pourvu qu'ils soient soigneusement emballés dans de la toile imperméable. On ne peut pas demander à un douanier de connaître la construction d'une machine aussi bien qu'un officier mécanicien, et il n'est pas forcément de savoir que tel bâti est creux pour soulager le poids total de l'engin. Il n'est pas obligé non plus d'aller s'ébouillanter dans une chaudière qui monte en pression, ignorant qu'une petite plaque d'amianto posée sur le sommet, isole suffisamment la marchandise qu'on veut dérober à sa curiosité.

La soute à charbon, ce grand trou noir, évidemment, c'est une bonne cachette, mais aller là-dedans, en sortir plus noir qu'un moriaud, sans avoir eu l'idée de contourner un tas de charbon pour foulard celui qui était derrière. Ah! évidemment, les cachettes sont nombreuses, mais il ne faut pas craindre de se salir les mains.

La machine, la bête noire des douaniers. Ils ont beau se mettre en cotte bleue, ils n'ont pas toujours le courage d'aller jusqu'au bout de la besogne. Et ramener la belle cotte bleue, pleine de graisse, d'huile, de cambouis, de charbon, de mazout, de chaux, de peinture, affronter les reproches de la « patronne » en rentrant le soir, sans avoir la consolation de toucher

a bord

La visite du douanier.



NOM	FONCTION	TABAC	CIGARETTES	CIGARES	ALLUMETTES	EAU de Cologne	DIVERS
DUVAL Paul	Capitaine	200 gr.	1 000	10	10 boites	1 litre	Un revolver, un kodak, un phono, 30 disques, 1 briquet.
DUPONT Pierre	2 ^e capit.	—	200	—	10 boites	1/2 l.	Un kodak, une machine à écrire.
DURAND Joseph Etc.....	1 ^{er} lieut.	150 gr.	—	—	—	—	Une guitare
DUMONT Jules	maitre équipage	200 gr.	500	—	25 boites	—	Un phono, 10 mètres soie, un service thé.
LENOIR Raymond	matelot	250 gr.	100	—	—	—	(Pour débarquer) Une paire de bottes neuves, 2 chemises neuves, un plateau cuivre travaillé.

une prime qui ferait accepter cela, il y a là de quoi hésiter. Ajoutez à cela que les mécaniciens, chauffeurs, soutiers, graisseurs ne font rien pour faciliter la tâche des visiteurs.

Revenons sur le pont. Là, tout se passe au grand jour, messieurs les douaniers, mais, si vous aviez des antennes ultra-sensibles à la fraude, combien de fois vibreriez-vous, durant ce court temps de la visite que vous nous rendez à bord? Découvrez bien cette baleinière, fouillez bien sous les tas d'embarcations, ouvrez les caisses de biscuits, mais c'est justement le caisson à air de l'autre baleinière, celle que vous n'avez pas examinée, qui renferme les cinquante paquets de cigarettes que vous n'avez pas su découvrir. Il y a là la provision de dix matelots qui débarqueront ce soir cinq paquets de cigarettes chacun, pour en faire cadeau à leur petite amie de la soirée.

Et vous n'avez pas le temps d'examiner toutes les bouées de sauvetage placées un peu partout sur le pont.

Voulez-vous d'autres cachettes? Tenez, les caillebotis qui recouvrent les canalisations d'arrivée de vapeur aux treuils, voilà un endroit pour dissimuler une cinquantaine de boîtes de « Capstan » plates.

Le puits à chaîne, un trou plein de vase, sombre et malodorant. Et pourtant il y a là cinq petits postes portatifs de T. S. F. qui arrivent en droite ligne d'Amérique.

D'autres cachettes? Tenez, les cylindres des treuils, ça se démonte facilement quand on est un peu mécanicien et quand on sait que ce treuil ne servira pas; les grandes manches à air, un paquet solidement ficelé retenu par un bout de filin est à mi-hauteur, mais la manche est trop haute et vous n'avez pas de point d'appui pour y arriver.

Et que dissimuler cet extincteur d'incendie qui sert, depuis déjà trois voyages, à dissimuler les paquets de tabac, n'a-t-il pas un air honnête?

La visite du douanier.

Non, voyez-vous, messieurs les douaniers, à bord vous pouvez venir, les malicieux marins trouveront toujours le moyen de cacher ce qu'ils voudront, malgré vos visites et contre-visites.

Vous vous ratrapperez en surveillant plus étroitement le débarquement de toute marchandise et de tout homme d'équipage. Là, je dois reconnaître que la partie est plus difficile pour nous et plus aisée pour vous. Mais nous avons, nous aussi, quelques bons trucs. Ceux-là sont connus et je ne trahis personne en les dévoilant. Il y en a d'autres, et, quand ils seront découverts, on en trouvera encore de nouveaux.

En effet, la marchandise est à bord, vous ne l'avez pas trouvée, mais à quoi servirait de l'avoir si bien dissimulée si elle n'était pas destinée à franchir le cordon que vous essayez en vain de maintenir entièrement fermé.

Ces paquets de cigarettes n'iront pas dans le commerce, certes, mais ils aideront à passer une permission agréable à ces gars qui « triment » sans arrêt par tous les temps dans la piaule, la tempête, le froid, la brume et le vent.

Ce délicat poste portatif de T. S. F. est destiné à la promesse qui ne peut s'en payer un à cause des prix trop élevés.

Evidemment, quand il s'agit de deux ou trois paquets de cigarettes, on peut risquer le coup et passer à la barbe du douanier sur le quai, mais, lorsqu'il y en a cinquante, c'est plus difficile, et quant au poste de T. S. F., il est assez malaisé de le dissimuler sous son veston...

Voici donc quelques trucs :

Le port de X... (ne compromettions pas), en rivière. Du poste assez isolé où nous sommes amarrés, nous apercevons les lumières de la ville qui nous appellent au plaisir. Pourtant cette nuit, nous sommes restés trois à bord, bien qu'étant libres. Le déchargement est arrêté, les cales ont été recouvertes jusqu'à demain matin. Tout est silencieux, le douanier de service à bord a relevé le capuchon de sa pèlerine et fait sans conviction des rondes sur le pont. Un hublot est éclairé, l'officier de quart lit tristement des journaux auxquels il ne comprend rien, ayant cessé d'être au courant de tout, il y a déjà trois mois; il songe que ses camarades sont à terre et que les filles doivent être bien belles dans la lumière ardente des boîtes de nuit. Le matelot de quart est l'un de nous trois. Il effectue ses rondes et revient périodiquement nous trouver, fiévreux lui aussi, malgré la presque totale sécurité de l'entreprise.

Tout à coup, nos yeux rives aux hublots se fixent sur un point qui vient du milieu du fleuve. Les avirons attaquent l'eau sans bruit. Pas de doute, c'est bien notre homme. Maintenant voilà le moment délicat. Si nous faisons le signe convenu, l'embarcation accostera le long du bord, sinon elle

continuera, ce sera raté et nous devrons combiner un autre rendez-vous.

Le matelot approche du douanier et entame la conversation :

— Brûr... pas chaud cette nuit, hein?

— Non, répond l'autre sans défiance.

Le matelot enchaîne cordialement :

— Vous venez, on va faire un coup de vin chaud.

— C'est pas de refus.

Et il entraîne le gabelou dans le poste, après que celui-ci a jeté un rapide coup d'œil pour la forme sur l'ensemble du bâtiment. Tout dort, allons, pas de danger. Et puis, si quelqu'un voulait débarquer, il y a son collègue qui veille sur le quai au pied de la coupée.

Tout va bien. Nous démasquons une lampe électrique de poche, et en la protégeant de nos mains pour que le faisceau ne se disperse pas, nous l'allumons deux fois rapidement pour signaler à l'embarcation qu'elle peut accoster.

Il faut faire vite, car le douanier peut se raviser et sortir pendant que le vin chauffe.

Le canot est le long du bord, vite nous sortons de la cachette le colis tout préparé avec le filin déjà amarré au bout, nous le laissons descendre le long de la lice. Un deuxième, puis un troisième. C'est fini, et, tandis que l'embarcation s'éloigne et se perd dans la nuit, nous rentrons dans le poste avec un bon sourire à l'adresse du douanier qui déguste tranquillement son verre de vin chaud.

Nos trois postes de T. S. F. et deux cents paquets de cigarettes prennent un chemin sûr, nous les retrouverons demain en ville et nous pourrons les expédier tranquillement comme d'honnêtes colis à nos petites amies.

Lorsque nous descendons à notre tour à terre, nous laissons volontiers le douanier palper les poches et les jambes de nos pantalons pour s'assurer que nous ne débarquons pas quelque chose en fraude.

— Penses-tu... fait mon voisin. On veut pas d'histoire avec la douane !



Saint-Nazaire. Ici, la fraude est dangereuse, nous le savons, et pourtant nous n'avons pas le choix. Dans deux jours, nous repartons pour le même voyage : l'Indochine, la Chine, cinq mois de mer. Beaucoup de nos camarades vont en permission et nous avons tous leurs souvenirs de cette traversée à leur faire parvenir.

Deux heures de l'après-midi, le plein milieu du travail, le bruit des treuils, les fusées de vapeur de la pression qui s'échappe des cylindres, les cris des contremaîtres de chargement. Les douaniers, crayon en main, pointent, contrôlent, estampillent. Un camion s'arrête sur le quai, deux hommes en descendant et déchargent des paniers de légumes, choux, artichauts salades, carottes. Il y a là huit paniers de légumes pleins à déborder. Le douanier s'approche, vérifie les feuilles, les permis d'embarquement, jette un coup d'œil sur la marchandise, soulève quelques salades pour vérifier qu'il n'y a là que des salades et appose sa signature sur le permis. Tout est en règle.

Le mât de charge s'oriente et déjà les crocs saisissent les paniers. Sur le pont, les matelots prennent livraison des victuailles et les portent dans la cambuse. Le transbordement est presque terminé lorsque, tout à coup, le maître-d'hôtel sort de la cambuse comme un diable de sa boîte. A sa suite, deux matelots tiennent le dernier panier de salades qu'ils viennent d'apporter ; le garçon est décharné, il braille, dominant le bruit des treuils.

— Qu'est-ce qui m'a foutu ça? Vous êtes

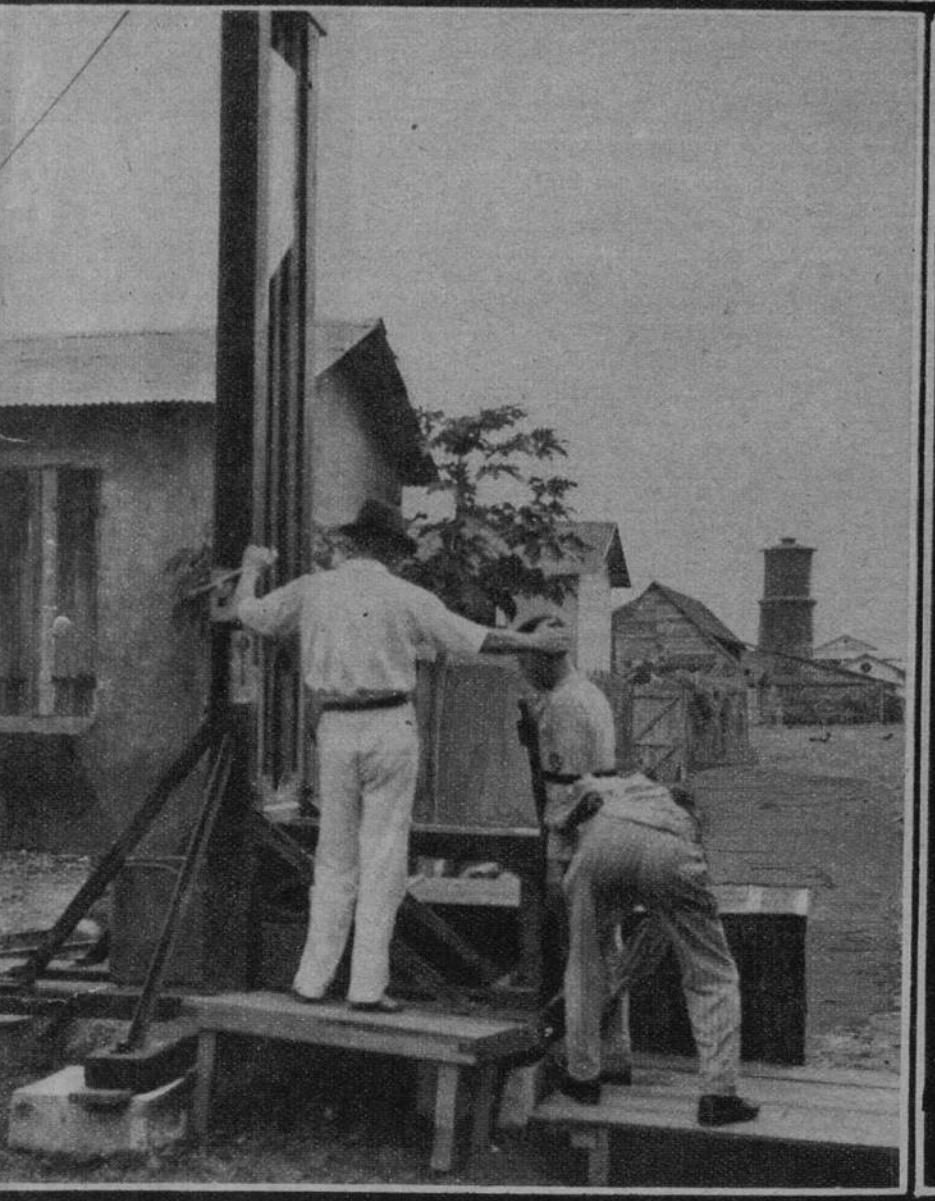
(Suite page 11.) RUDY CANTEL.

Dans le port de Marseille, une vedette de la douane en patrouille de surveillance.

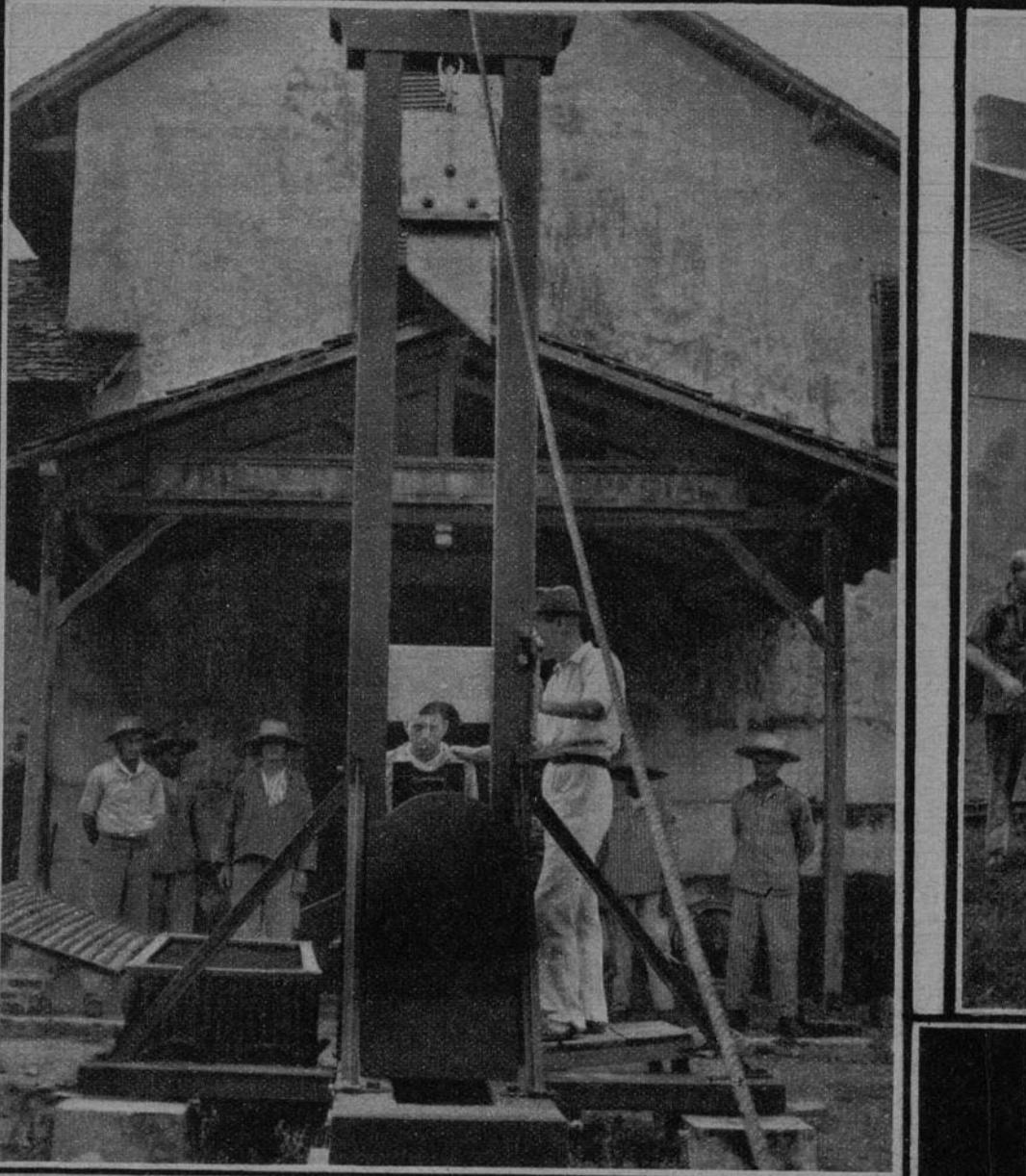


*le bâche
vit toujours.*

comment on guillotine



Les règlements administratifs interdisent formellement l'exécution capitale, les photos ci-dessous, prises au somme, une reconstitution fidèle destinée à d'une

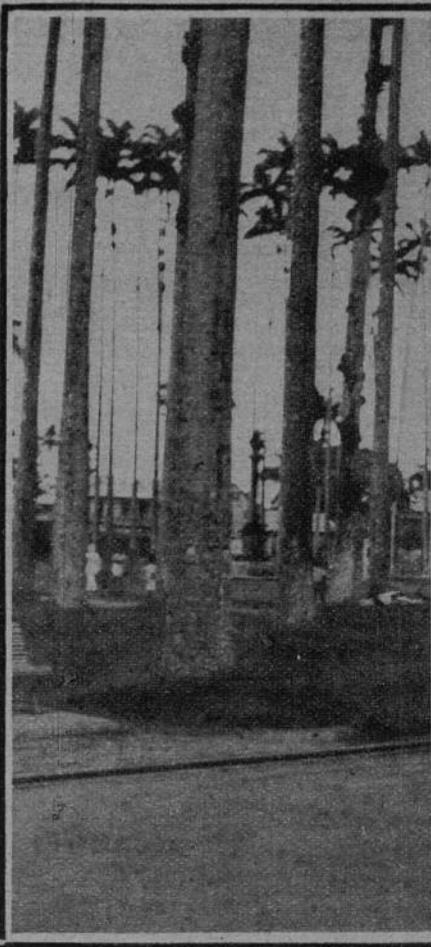


↑ La guillotine, la même qu'en France, fonctionne au bagne. De temps à autre, le bourreau monte sa machine, dans la cour des prisons, pour en faire l'essai. C'est sur un tronc de bananier qui remplace le condamné qu'il expérimente le tranchant de son couteau.

Réveillé dans sa cellule par le commissaire du Gouvernement, le condamné va traverser la salle du Tribunal maritime où il a été jugé pour arriver au lieu du supplice. Les exécutions se font maintenant hors du bagne, sur une petite place contiguë au pénitencier.

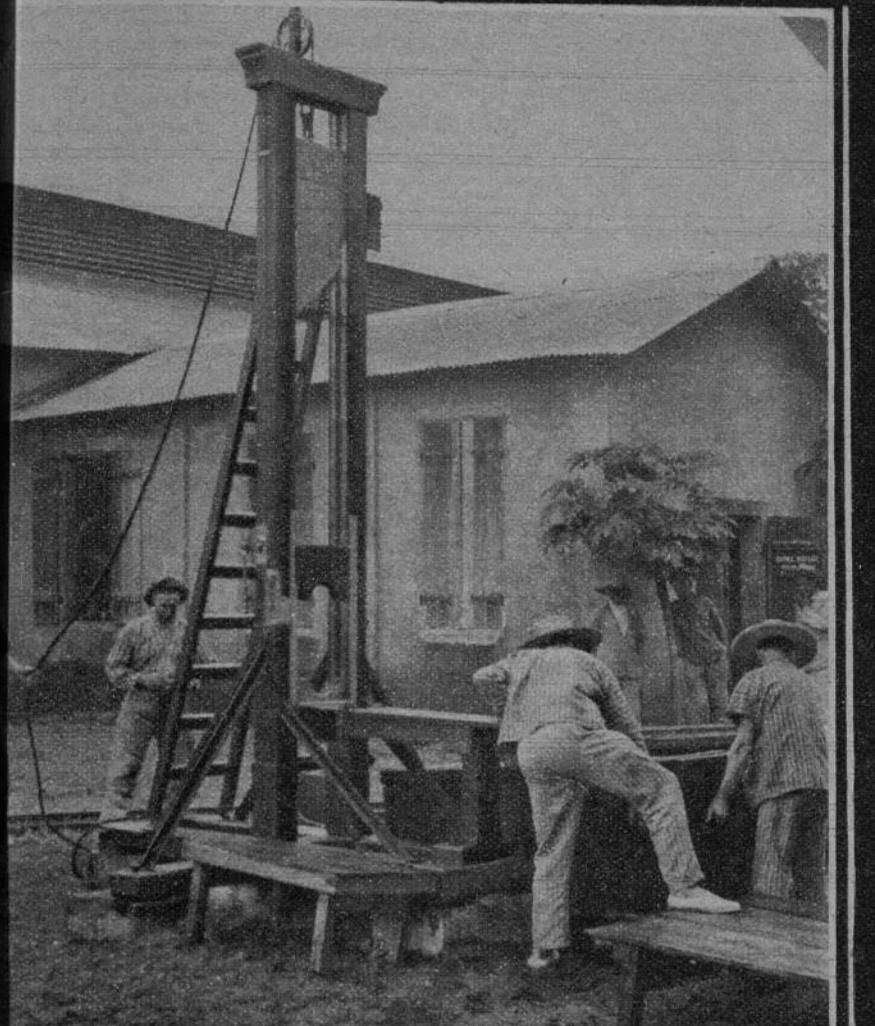
Ligoté sur la bascule, le patient va être poussé en avant et passer la tête dans la lunette. Le bourreau, une main sur la manette qui déclenchera le couteau et l'autre main sur la nuque du condamné, attend. Un geste sec, un éclair... un homme a payé sa dette.

En route pour le champ de navets ! C'est dans une sorte de grande boîte noire montée sur roues que trois condamnés emmènent le corps du supplicié à la tombe anonyme, sous les bambous. Leur macabre travail terminé, ils videront ensemble la fiole de tafia qu'ils ont apportée dans leur poche. →



ui l'ofine au bague

mellement de photographier ou de filmer une avec l'agrément de l'Administration, sont en montrer à nos lecteurs un aspect saisissant exécution.



Au jour de l'exécution, le montage de la guillotine est terminé pour le lever du soleil. L'échelle sur laquelle le bourreau monte pour boulonner le couteau sur le « mouton » de plomb est encore appuyée contre les montants de la sinistre machine.

(Copyright by Photo-Features Service et POLICE-MAGAZINE).



FRAUDE A BORD

(Suite de la page 9.)

pas un peu sonnés ? J'en veux pas de celui-là. J'y en ai demandé deux paniers de salades, j'en veux pas trois. Foutez-moi ça à terre.

Obedissants, les matelots replacent les crocs aux anses du panier qui vole déjà dans les airs. Ecumant, furieux, les yeux hors de la tête, le maître d'hôtel, penché par-dessus la lice, eng... conscientieusement le commis de l'approvisionneur :

— T'es pas cinglé ? Qu'est-ce que tu veux que j'en f... de toutes tes salades. C'est deux paniers qu'on t'a commandés ; pas trois. Apporte-moi plutôt le panier de fruits que t'a oublié.

L'autre, à terre, se défend comme un beau diable.

— Je le remporterai pas. T'as qu'à le garder. Je veux pas me faire eng...ler.

— Eh bien ! laisse-le là. Moi j'en veux pas à bord. T'as qu'à te dém...der.

La conversation continue quelques minutes, dépourvue de toute amabilité et mêlée d'épithètes peu agréables pour chacun.

A bout d'arguments, le commis du fournisseur fait signe à son collègue et tous deux chargent le panier en trop sur la camionnette qui démarre et rentre en ville, non sans que le commis lance un dernier « Salaud ! » au maître d'hôtel qui ne s'est pas encore calmé.

Le fameux panier emporte huit statuettes en ivoire, quatre boîtes de laque, cinq coupons de soie, deux services à thé, et plusieurs livres de thé, avec pour chapeau six belles salades prises sur les autres paniers qui viennent d'arriver.

Passez muscade ! Le soir, le maître d'hôtel et le commis du fournisseur sablent le champagne comme il convient après une bonne opération, car les copains qui ont pu récupérer leurs souvenirs se sont montrés généreux.

◆ ◆ ◆

Mais, quelquefois, tout ne finit pas par des sourires, le tragique vient transformer une banale affaire de fraude en triste drame.

Nantes. Les quais au charbon. Dans la poussière noire, le bateau décharge ses 5 000 tonnes et doit repartir sur lest pour l'Angleterre. Du voyage précédent sur Madagascar, le maître d'équipage a rapporté de nombreux souvenirs qu'il n'a pas pu débarquer lors de l'escale précédente, les douaniers étant trop sur leurs gardes. Cette fois, toutes les dispositions sont prises, la marchandise doit prendre son vol le lendemain dans un petit baril vide avec la complicité du maître d'hôtel. Le maître d'équipage, le « bosco » comme on dit, est un brave type qui trime dur pour élever sept gosses et une femme dans un quelconque petit village de Bretagne. Tout le monde l'aime bien à bord. Pourquoi faut-il qu'il y ait une brebis galeuse dans cet équipage de braves gens ? Sylvain est un dévoyé venu à la marine parce que la terre ne voulait plus de lui. Mais la marine n'est pas un dépotoir et ne s'accorde pas davantage que la terre des fripouilles. Paresseux,

mauvais coucheur, ne sachant rien faire, Sylvain a été « débarqué », c'est-à-dire renvoyé. Furieux, pour se venger, — il est comme tout le monde au courant du débarquement qui doit avoir lieu le lendemain — il va dans le bureau du vérificateur des douanes dénoncer son camarade qu'il rend responsable de son renvoi.

Le vérificateur est bien un peu dégoûté par cette infamie, mais le devoir lui commande d'agir. Il doit donner des ordres au brigadier et aux hommes de service. Pour plus de sûreté, afin d'être sûrs d'avoir un coupable, ils attendront le lendemain, voulant avoir un « flagrant délit ».

Le lendemain, comme le bosco descend le baril pour le charger sur la camionnette, il est subitement entouré par trois douaniers restés en embuscade. La fraude est manifeste, il n'y a pas à nier. Tous les matelots ont assisté à l'opération, ils ont compris que le bosco avait été dénoncé. Pas d'interrogatoire, pas de tâtonnements, les douaniers étaient sûrs de leur coup. Il a fallu qu'ils soient renseignés et, tandis qu'on emmène le bosco au bureau du vérificateur pour dresser le procès-verbal, Sylvain sort du hangar d'où il assistait au résultat de sa félonie. Mais les matelots eux aussi l'ont vu.

Le bosco a eu quatre mille francs d'amende, toute sa solde du voyage y a passé, et, là-bas, la femme et les gosses attendront en vain le mandat. Non, ils ne manqueront de rien pourtant, car il y a encore des braves gens dans la marine, et tous se sont cotisés pour envoyer un petit quelque chose au pays. Le bosco est resté toute la nuit à pleurer, tandis que les camarades étaient joyeusement l'escale. Puis le bateau repartit pour un nouveau voyage durant lequel le maître d'équipage fit de nombreuses heures supplémentaires afin de rembourser.

Et, comme par hasard, huit jours plus tard, un corps remonta à la surface, à quelques kilomètres en aval, et fut repêché par les douaniers de service. Sylvain... On n'aime guère les faux frères dans la marine. La punition a été certes excessive. Mais, sur un bateau, on ne mène pas la vie banale des terriens et on envisage l'existence sous un angle spécial.

Oui, on fraude à bord des bateaux, et les trucs que je vous ai dévoilés sont assez connus, mais il y en a et il y en aura toujours de nouveaux.

Croyez-vous que, si on autorisait chaque marin à rapporter quelques souvenirs des pays qu'il traverse pour avoir présentes toujours à la mémoire les belles escales du temps où il naviguait, le Trésor n'y gagnerait pas ?

J'estime, pour ma part, que la petite fraude disparaîtrait presque complètement. Elle ne serait plus en tout cas pratiquée que par de rares amateurs, par quelques jeunes matelots enclins à y trouver les fortes émotions du jeu ou du sport. Mais les vieux n'y chercheraient plus ce qu'elle a actuellement d'utilitaire.

La morale y trouverait son compte comme le Trésor.

R. C.

On accuse, on plaide, on juge...

(Suite de la page 3.)

partout votre nom... Et vous tolérez cela ?

— Je dis que c'est faux.

— Très bien. Mais un conseil : méfiez-vous des collages, sieur Tantinet. On sait comment ça commence et, un jour, vous le voyez, ça vous mène en justice. Vous n'y étiez jamais venu en justice ?

— Jamais !

— Voilà ! C'est une deuxième innocence que vous perdez... Enfin, il faudra nous amener cette dame.

— Mais, monsieur le juge, je ne la fréquente plus.

— Vous avez vos raisons. Et elle traînait en dehors de cela ?

— Oui, elle est dans la parfumerie.

— Vous lui enverrez une lettre dans cette corporation... Donc, je me résume : huit jours à la demanderesse pour aviser son mari. Une semaine au défendeur pour faire venir sa concubine. Total, seize jours. Remise à quinzaine. Il serait ridicule de tâter le pouls à cette affaire sans ouïr ces gens-là.

Le délai s'est écoulé. Le procès Ballochoy-Tantinet est revenu avec ses acteurs, les mêmes, plus le témoin cité à nouveau, moyennant 7 fr. 85.

M. le juge a reconnu ses clients. Ils sont là, toujours pressés d'obtenir justice, chapeau à plumes et blouse gris sale. Hargne contre malice.

— Eh bien ! nous voilà encore réunis. Tout le monde est présent, hein !

— C'est-à-dire... fait M. Tantinet.

— Pour ma part... susurre Mme Ballochoy.

— Bon, je vois ce qui se passe. Nous

n'avons pas encore rattrapé nos conjoint respectifs...

— C'est la vérité vraie... Il n'a pas répondu...

— Et la lettre que je lui ai adressée m'a été retournée avec la mention : « Partie sans adresse ».

— Nous serons donc obligés de nous passer d'eux, soupire M. le juge. Voyons donc les faits puisqu'il le faut.

— Monsieur, il m'est dû 29 francs, crie Mme Ballochoy.

— Représentez comment ?

— Par des fournitures de bouillons froids et chauds.

— Je demande la parole, clame le sieur Tantinet. Il me souvient que Mélanie ne prenait que des « Carnox ».

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Du bouillon concentré que l'on étend d'eau chaude au moment de consommer.

— Bon ! Et après ?

— Après, s'exclame rayonnant le défendeur. Mais, après, c'est tout. Du moment que Mélanie (mon ex-maîtresse) a consommé chez Mme Ballochoy pour 29 francs de « Carnox », elle ne doit rien, attendu que les dettes de bistrot ne comptent pas en justice.

— Ah ! mais, elle est raide, par exemple ! Vous en parlez à votre aise... Moi, je les ai servis dans une assiette, les « Carnox » de votre Mélanie. Donc, c'est pas des consommations, mais des soupes... des soupes qui se paient, des soupes que je ne veux pas perdre...

— Pardon ! elle les a bues sur le comptoir, donc ça compte pour des verres, et ça ne compte pas.

(Suite page 15.)

11

Le regard aux escrocs de SAN-FRANCISCO.



Exhibition publique toutes les heures...

EXPOSITION Internationale de San Francisco bat son plein et, dans l'artificielle « Ile au Trésor », créée au milieu de la baie de la Porte d'Or, les visiteurs affluent chaque jour par centaines de mille.

Occasion attendue avec impatience par cette pittoresque, mais dangereuse armée d'escrocs et de voleurs à la tire qui, en Amérique du Nord, écument plus particulièrement les foires annuelles des quarante-huit Etats de la libre Amérique, différents salons de l'Automobile, de l'Agriculture, et ne manquent pas d'y faire nombre de crédules et de faciles victimes. Opérant en groupes organisés, ces messieurs, généralement accompagnés de leurs compagnes, parcourent du premier de l'an à la Saint-Sylvestre des milliers de milles, « faisant » New-York et son Salon Automobile, Chicago et son Exposition Commerciale, Kansas-City et ses Expositions Agricoles. Puis, l'hiver venu, ils filent vers la Floride et la Californie, « prospectant » les champs de course, les halls des palaces, les plages de Miami, de Santa-Barbara et de Malibut, les premières du « Chinese Theatre » à Los Angeles où les badauds pensent telle-



Son arrestation est si rapidement menée...

ment à leur autographe de Carol Lombard et de Clark Gable qu'ils se font littéralement dévaliser sur place.

Certes, les différentes polices d'état leur font une guerre se traduisant pour quelques escrocs et leurs amies par des escales prolongées dans les pénitenciers ; mais, faute d'une liaison suffisante entre ces polices d'état, on peut dire que la grande majorité de ces voleurs réussit à passer entre les mailles du filet...

Mais que les visiteurs de l'Exposition de San Francisco se rassurent ! Grâce aux énergiques décisions prises par le chef de la police, William J. Quinn, l'armée des hors-la-loi a déjà connu son Waterloo. Et l'on imagine sans peine que le mot d'ordre a volé aux quatre points cardinaux, à tous les G. Q. G. secrets : *Frisco? Nothing doing!* Rien à faire à Frisco, camarades, passez au large !...

LES TROIS IDÉES DU CAPITAINE QUINN Voici les décisions prises par William J. Quinn en complet accord avec le gouverneur et l'attorney général de l'Etat de Californie :

...Que ces dames du vol à la tire...



1^e Exposition permanente, constamment « mise à jour », au poste de police de l'Ile au Trésor, de photographies grandeur nature de tireurs et d'escrocs notoires des États-Unis et du Canada, qui pourraient, entre deux sentences de prison, « assister » professionnellement à l'Exposition Internationale de San Francisco.

2^e *Exhibition publique, toutes les heures, dans un « jardin zoologique » criminel de tous escrocs, hommes et femmes, arrêtés en... plein travail dans l'enceinte de l'Exposition et dans les huit comtés de la baie de San Francisco.*

3^e Organisation et fonctionnement, à titre de prévention, d'un « comité de réception » constitué par deux cent cinquante détectives triés sur le volet et chargés, de nuit et de jour, d'une surveillance discrète, mais efficace, de tous les visiteurs arrivant à San Francisco ; soit par chemin de fer : surveillance aux gares et aux stations de ferry-boats ; soit par autocars transcontinentaux : surveillance à la station des Greyhounds Bus ; soit par avion : surveillance à l'aéroport ; soit enfin par mer : police du port spécialement renforcée.

Tout individu suspect, tout escroc reconnu sont « priés », sans autre forme de procès, de décamper immédiatement et d'aller tenter leur chance ailleurs qu'à San Francisco...

LE CHEF DE POLICE QUINN Mais je laisse main tenant la parole au capitaine Quinn que j'eus la bonne fortune de rencontrer à Washington dans l'office d'Edgar Hoover, chef de g-men.

— Si j'ai pris la détermination d'exhiber publiquement la faune indésirable qui pourrait infester l'Exposition — ce que, entre parenthèses, certains journaux considèrent comme contraire à la... dignité humaine ! — ce n'est pas au titre d'attraction, mais dans le but essentiel de nettoyer radicalement l'Exposition de tous les escrocs ou voleurs et de leur ôter une fois pour toutes le goût d'opérer dans le district de San-Francisco... Avez-vous remarqué, monsieur, qu'un voleur pris sur le fait a toujours piteuse figure. Mais, neuf fois sur dix, son arrestation a été si rapidement menée que les passants immédiats ne s'en aperçoivent même pas, et, bien vite, l'homme reprend sa contenance dans l'asile discret que la police lui réserve.

« Étant donné les indiscutables progrès de la criminalité, il devient absolument indispensable de montrer les escrocs tels qu'ils sont une fois capturés : de véritables « rats » tremblant de peur et suant la honte... indispensable de tenir en état d'alerte... permanent les honnêtes gens, qui ainsi surveilleront mieux leurs poches et apprendront qu'il est souvent dangereux, dans l'enceinte d'une exposition, de nouer connaissance avec des inconnus... »

« On parle d'une « innovation » : mais, cher monsieur, le pilori n'existe-t-il pas déjà au moyen âge ? »

Et le capitaine Quinn de conclure avec bonne humeur :

— Entre nous, le maire La Guardia et l'attorney général Dewey ont fait un si bon travail à New-York en nettoyant les bas-fonds de l'Est qu'il fallait bien s'attendre à ce que les rescapés viennent essayer leur chance chez nous, à Frisco ! Mais, croyez-moi, nous leur faisons une réception si « chaude » qu'ils regrettent même d'avoir quitté New-York !

DES RÉSULTATS IMPRESSIONNANTS.

L'initiative du « parc aux escrocs » est-elle heureuse ? Il n'est pas permis d'en douter. Je viens, en effet, de recevoir la liste du tableau de chasse des premiers huit jours et l'on constatera, à la parcourir, une régression très nette des délits de vol. On remarquera aussi que ces dames du vol à la tire, peut-être plus coquettes et nullement désireuses de « parader » dans le jardin zoologique, ont disparu de la circulation en moins d'une semaine. Première journée : 46 arrestations dont 9 femmes. Un visiteur du « parc aux escrocs » reconnaît Mac Allister, alias Mac Brown, alias Jimmy Thodd, alias, etc., recherché par la police de huit Etats qui, six mois auparavant, l'a escroqué de 1 500 dollars... Deuxième journée : 28 arrestations dont 6 femmes. Grâce à l'intervention d'un spectateur, on s'aperçoit que l'on a fait une prise intéressante dans la personne du nègre Sam Washington, accusé par lui d'une attaque à main armée trois semaines plus tôt... Troisième journée : 22 arrestations dont 5 femmes... Quatrième journée : 16 arrestations dont 2 femmes... Cinquième journée : 7 arrestations, pas de femme. Sixième journée : 5 arrestations, pas de femme, mais une prise intéressante : celle de Tom Wheeler, spécialiste du « trésor mexicain » et reconnu par trois spectateurs...

Septième journée (visiteurs à l'exposition : 345 000) : 3 arrestations, pas de femme...

Qu'en pensez-vous, monsieur Langeron ?

JEAN ALLOUCHERIE.

Pour être heureux en ménage

UNE vieille femme de quatre-vingt douze ans, Anna Pistova, surnommée la « sorcière de Vladimirovace », village des environs de Belgrade, vient d'avoir des difficultés sérieuses avec la Justice de son pays.

Anna Pistova était accusée d'avoir, pendant de nombreuses années, fourni des « philtres d'amour » à un grand nombre de jeunes Yougoslaves malheureuses en ménage.

La police avait toujours considéré la vieille femme, qu'on appelait dans la région « la petite mère Annuchka », comme une guérissante sans danger. Elle connaissait toutes les herbes et savait en utiliser les propriétés.

Mais la mort soudaine et mystérieuse du bourgmestre de Novoselo, M. Carina, souleva dans la région une vive émotion et amena l'arrestation de Mme Carina et d'Annuchka.

Un fort détachement de gendarmes vint, au milieu de la nuit, chercher Anna Pistova dans sa misérable cabane. La police craignait les manifestations des paysans qui vénéraient la vieille et auraient certainement pris sa défense.

La veuve de Carina, une très jolie femme de vingt-neuf ans, avait été élevée en Suisse. Son mari avait vingt ans de plus qu'elle et le ménage était loin d'être uni.

Le corps de Carina fut exhumé et autopsié à l'Université de Belgrade. La présence d'un poison végétal fut constatée dans les viscères.

A la suite de cette découverte, la police s'occupa d'une dizaine d'autres décès étranges. Onze hommes dont la mort paraissait alors suspecte furent également exhumés et l'on retrouva des traces du même poison végétal. L'enquête établit que les épouses des disparus avaient été en relations avec la sorcière.

Anna Pistova prétendit n'avoir délivré à toutes ces femmes que des « potions d'amour », et que ce n'était pas sa faute si ses clientes avaient forcé la dose malgré ses instructions.

De leur côté, les veuves assurèrent avec insistance qu'elles avaient désiré seulement réveiller la flamme de leur mari et n'avaient jamais eu l'intention de les tuer.

Malgré leurs dénégations, Anna Pistova et sept veuves comparurent devant le tribunal de Pancevo. Seule la vieille guerrière a été punie sévèrement et finira ses jours en prison.

Pendant le procès, des mesures sérieuses avaient été prises, un solide cordon de troupes défendait les abords du tribunal, car on craignait l'intervention des paysans furieux de l'arrestation de leur amie Annuchka.

Images d'un drame DU SANG SUR DE LA BOUE!



Le docteur Legrand trouve en se rendant au tennis qui borde la Seine, à Villennes, le cadavre de Mme Dauzon. Le corps porte des blessures provoquées par un instrument contondant.



Averti immédiatement, l'inspecteur Matras se rend sur les lieux du crime. De nombreux assassinats ont été découverts dans la contrée, depuis quelques mois, et la population est dans l'angoisse.



Mme Dauzon vivait, avec son mari, sur une péniche amarrée non loin du lieu de l'attentat. Le détective décide de se rendre à bord.



Matras appelle de la berge, mais personne ne répond. Il traverse le bras du fleuve en barque et trouve Dauzon endormi sur le pont.



— Ma femme a pris la barque, il y a deux heures, déclare-t-il. Elle désirait faire quelques provisions au village.



— Je l'ai embrassée avant son départ et elle a emporté cinq cents francs. — J'ai retrouvé son sac à main vide, constate le détective.



L'inspecteur palpe machinalement un costume de bain qui sèche sur le bastingage. Puis il parle quelques instants avec Legrand : — Je connais le criminel, achève-t-il !

A vous de le trouver... (Voir solution page 15).



M. Brun, directeur d'une importante maison d'édition de Paris, qui a été assassiné par sa femme, à Beauvallon, à la suite d'une discussion d'intérêt. (H. M.)

DRAUIGNAN

(De notre envoyé spécial.)

La villa est spacieuse, dont les lignes modernes, nettes et claires, s'élèvent dans une pinède embaumée du quartier de Beauvallon, en bordure de la route de la Corniche des Maures, dans un cadre idyllique, sur le territoire de Grimaud, à cinq kilomètres de Sainte-Maxime-sur-Mer.

La villa se nomme « Le Patio ».

Belle villa vraiment, qu'entourent d'abord des pelouses fleuries, puis un immense parc aux arbres ombrageux.

« Le Patio »...

Tout près, d'autres somptueuses demeures se dressent, dont celle de notre éminent confrère, M. Henri Desranges, directeur de *L'Auto* et « père » du Tour de France.

« Le Patio »...

Aux extrémités de la villa, deux avances démontables constituent les chambres à coucher des propriétaires. Au milieu, un patio, un vrai, intérieur et extérieur, formant un vaste dégagement.

Voici le théâtre du drame...

... Qu'avait fait construire, il y a cinq ans, M. Louis Brun, directeur des « éditions Bernard Grasset ».

M. Louis Brun qui devait être la victime de la lamentable tragédie que nous allons narrer.

LA VICTIME M. Louis Brun, né le 1^{er} avril 1884 à Montpellier, faisait la connaissance, en 1929, de Mme Georgette Soulier, née le 28 juillet 1904, à Paris.

Un flirt...

Puis une liaison.

Sérieuse, durable !

Il y a huit ans, un petit garçonnet naissait de cette liaison : Daniel. C'était le trait d'union.

Cependant, ce n'est qu'en février 1936 que les deux amants se décidèrent à régulariser leur situation.

Pourquoi ?

On va le voir.

Louis Brun et Georgette Soulier avaient de nombreuses connaissances à Paris. Lesquelles connaissances parlaient en ces termes :

— Comment se fait-il qu'ils ne se marient point ?

— Ça...

Il paraîtrait que Georgette n'aurait pas toujours eu une conduite exemplaire.

— Depuis sa liaison ?

— Non, auparavant.

— C'est bien possible.

— Telle que je la connais.

— Pourtant, c'est une excellente mère de famille.

— Ce qui ne veut rien dire.

— Et une femme d'intérieur.

— Cela ne veut rien dire non plus.

Finalemen, comme nous l'avons dit, Louis Brun et Georgette Soulier passèrent enfin devant M. le maire.

C'était très bien.

Hélas !

Car le mariage n'arrangea rien.

PRÉLUDE Au début de l'union légale, il y eut des heurts, sans grande gravité d'ailleurs, entre le mari et son épouse.

Le meurtre dans la Villa

Incompatibilité d'humeur, pourrait-on dire.

— Puis ce fut plus grave.

— Lorsque je t'ai connue...

— D'accord ! Mais toi-même...

— Un homme, ce n'est pas la même chose.

— Mon corps était à moi.

Et tout cela dégénérât en violentes scènes de jalousie qui permirent à la plus complète discorde de pénétrer dans la maison.

Même dans cette maison si jolie de la pinède de Beauvallon.

Discussions fréquentes, rudes, de mauvaise foi.

— Tu me trompes !

— C'est faux.

— Je le sais.

— Tes soupçons t'aveuglent.

Le petit Daniel entendait tout cela. Heureusement pour lui, son jeune âge lui permettait de ne point comprendre. Lorsque le ton des voix se haussait, il se contentait, suppliant, de dire :

— Papa, ne gronde pas maman.

Pourtant, peu à peu, le fossé se creusait et les deux époux passaient parfois de longs jours en silence, semblant s'ignorer l'un et l'autre.

— Le Patio ?

— « Le Patio » était devenu la maison du malheur.

Une telle situation pouvait-elle durer ? Non.

DIVORCE Dès les premiers jours d'août, le directeur de la librairie Bernard Grasset, accompagné de sa femme, du petit Daniel et de deux femmes de chambre, arrivait au « Patio ».

Lui ne devait rester que trois semaines à Beauvallon.

Sa femme, son fils et les domestiques devaient y séjournier jusqu'à mi-septembre.

Or, quelques jours après son arrivée, Mme Louis Brun apprenait que son avocat, M. Gilbert Mativet, de la Cour d'appel de Paris, séjournait à Sainte-Maxime-sur-Mer et se rendait aussitôt auprès de lui pour lui faire part de ses déboires matrimoniaux.

— Maître, lui dit-elle, je suis trop malheureuse. Je veux divorcer.

— Avez-vous bien réfléchi ?

— Longuement.

— Dans ces conditions, en effet, il n'y a qu'à divorcer.

— C'est rapide ?

— Si vous le voulez, nous pouvons entamer la procédure dès le début d'octobre.

— D'accord.

Mme Louis Brun était donc décidée à se séparer de son mari.

En fait, que lui reprochait-elle ?

Elle lui reprochait une vie extra-conjugale extra-mouvementée, grief auquel était venu s'ajouter récemment des questions d'ordre pécuniaire.

Et lui, que lui reprochait-il ?

Il est bien difficile de se prononcer à ce sujet.

Peut-être même, vaut-il mieux ne point chercher à percer le mystère.

Laissons ce rôle à la justice.

Et venons-en à la tragédie.

LE DRAME C'est le matin.

Les vacances terminées, M. Louis Brun s'apprête à regagner Paris. Déjà ses valises sont bouclées.

Il est dans le salon avec sa femme.

— Au revoir.

— Je n'ai pas d'argent...

Le reste est du domaine de l'hypothèse.

— Je n'ai pas d'argent...

Deux gestes.

L'un, celui de l'homme qui hausse les épaules et fait mine de s'en aller, l'autre, celui de la femme qui brandit brusquement un revolver dissimulé derrière son dos et qui, par deux fois, fait feu.

— Tiens, tu l'as bien mérité !

— Ho, ho !

Un long cri de douleur...

C'est fini.

Le directeur de la maison d'édition s'écroule, mortellement atteint.

— Au secours !

La meurtrière elle-même a poussé ce cri :

— Au secours !

Puis Georgette Brun sort précipitamment du salon et rencontre dans l'antichambre une de ses domestiques, Céline Barraud, qui accourt, attirée par le bruit des détonations.

Affolée, les yeux hagards, elle explique :

— Je viens de tuer mon mari.

— Monsieur est mort ? demande la malheureuse femme de chambre, épouvantée.

— Je ne sais pas. Appelez un médecin.

Et elle s'écroule sur un divan.

Céline Barraud se précipite au téléphone et alerte le docteur Verdier, de Sainte-Maxime-sur-Mer, qui arrive aussitôt, mais ne peut que constater le décès : une balle a perforé la partie supérieure du poumon droit et l'autre a pénétré dans le crâne, à la hauteur du cervelet.

— Mort immédiate, dit le praticien.

Et, à son tour, il prend le téléphone.

— La gendarmerie, s'il vous plaît.

— Voici...

— Venez tout de suite, un crime a été commis.

— Où ?

— Villa « Le Patio » à Beauvallon.

— Nous arrivons.

Quelques minutes plus tard, quatre gendarmes, sous la conduite d'un brigadier-chef, arrivent au « Patio ».

L'ENQUÊTE L'enquête commence aussitôt.

En effet, à dix heures trente, le capitaine Saboya, commandant la brigade de gendarmerie de Fréjus, arrivait sur les lieux et procéda aux premières constatations.

Quelques heures plus tard, il était rejoint par les représentants du parquet de Draguignan : MM. Viatte, substitut du procureur de la République ; Maurin, juge d'instruction, et Lepage, greffier.

— Où est la meurtrière ? demanda le magistrat instructeur.

C'est un gendarme qui répondit :

— Dans son lit.

— Comment ?

— Oui, elle s'est couchée, mais on la surveille de près.

— Bien.

La femme Brun reçut les magistrats dans sa chambre où elle était effectivement couchée.

Soucieuse de sanglots, elle commença par dire :

— Je regrette mon acte, sincèrement.

Puis elle ajouta :

— Même mort, mon mari me fait encore souffrir.

Le juge d'instruction entreprit alors l'interrogatoire de la criminelle.

— Comment cela s'est-il passé ?

— Je ne sais trop.

— Dites ce dont vous vous souvenez.

— Voilà.

Et elle fit le récit de la scène tragique en ces termes :

— Je savais que mon mari allait me quitter pour regagner Paris. Il me l'avait dit, affirmé. À lui réclama donc de l'argent pour le ménage, car il ne me restait plus, en tout et pour tout, que soixante francs dans mon sac à main.

— J'ai besoin d'argent, lui dis-je.

— Il riposta :

— Je n'ai rien à te donner.

— J'insistai :

— Tu sais qu'il ne me reste plus rien.

Tu ne peux me laisser dans cet état.

— Alors, furieux, il s'écria :

— Tu peux crever, je ne te donnerai rien, absolument rien.

— C'est alors que, blessée par ses méchantes

paroles et poussée par le désespoir, je tirai sur lui.

— Quel malheur ! Quel affreux malheur !

— Je ne sais plus !

— Mais, enfin...

— Que voulez-vous ?... Il avait des maîtresses, il me délaissait, ne me donnait aucun subsides. La vie était devenue intolérable, impossible. J'ai vu rouge !

A la suite de cet interrogatoire, qui avait duré plusieurs heures, Georgette Brun, accompagnée de son avocat et encadrée de deux gendarmes, était conduite à la gendarmerie de Grimaud où elle passa la nuit, puis, le lendemain matin, inculpée d'homicide volontaire, elle était transférée à la maison d'arrêt de Draguignan.

L'AUTOPSIE Tandis que les magistrats se livraient à l'interrogatoire de Mme Brun, le Dr Parodi, médecin légiste, procéda à l'autopsie du cadavre de M. Louis Brun, dans la pièce même où s'était déroulé le drame.

L'examen médico-légal révéla que la première balle avait perforé la partie supérieure du poumon droit, provoquant une violente hémorragie. La seconde, qui avait pénétré à la base du crâne, put être extraite par le praticien. Les deux blessures avaient été mortelles. La mort fut par conséquent foudroyante. L'arme dont s'était servi l'épouse meurtrière était un revolver du calibre de 6 mm, 35 et appartenait à la victime qui l'avait oubliée dans le tiroir de sa table de nuit où la meurtrière avait été le prendre.

La première partie de l'enquête était terminée.

ÉPilogue Le petit Daniel ne sait rien.

</div

SOLUTION DU PROBLÈME
posé page 13.

IMAGES D'UN DRAME
DU SANG SUR LA BOUE

Le docteur Legrand a sali ses sandales en montant dans la barque. Elles sont propres sur les photos 1 et 3. Sur le document 5, elles sont pleines de boue.

Mais celles du cadavre de Mme Dauzon sont blanches. Elle n'a donc pas posé ses pieds sur la boue du rivage. En conséquence, elle a été portée en sortant de la barque et son mari ment.

Interrogé, Dauzon avoue qu'il a tué sa femme infidèle à bord, puis a revêtu son maillot de bain. Il est allé déposer le corps sur la berge en usant de la barque, enfin il est revenu à la nage, laissant ainsi le canot au rivage, ce qui l'innocentait.

**On accuse,
on plaide,
on juge...**

(Suite de la page 11.)

— Ça compte, parce qu'elle les a prises avec une cuillère.

— Elle pouvait tout de même pas les prendre avec une seringue.

— Vous avez l'air d'être aujourd'hui bien au courant de ce que vous sembliez ignorer tout à fait il y a quinze jours, monsieur Tantinet, observe le juge.

— Et puis j'ai mon témoin, lance tout à coup la plaignante. Il a vu, lui.

— Qu'est-ce qu'il a vu ? s'enquiert le greffier.

— Mélanie manger ses soupes.
— Pardon, boire ses consommés.
— Ses soupes !
— Ses consommés !

— Vous tairez-vous ? glapit le greffier.
Mais le témoin à la barre fait une déclaration émouvante.

— C'est de l'anis qu'elle se « jetait », la poule, que vous dites.

— A quinzaine pour y voir clair a décidé le juge de paix.

Bizarre ! à l'appel de la cause, le délai écoulé, personne n'a répondu. Ni Mme Ballochoy, ni M. Tantinet. Peut-être se sont-ils arrangés à l'amiable ! Ou peut-être aussi se sont-ils mariés, pour en finir et de leur procès et de leur solitude réciproque.

— Affaire supprimée, clame M. le juge triomphant. Les frais à chacun par moitié. Tout est bien qui finit bien.

J. C.



LE « SAUTEUR DE PORTE-BILLES » — Mon histoire est celle d'un homme qui a donné un coup de poing; je ne comprends pas qu'elle me conduise ici, devant un tribunal.

Le président s'étonne à son tour, mais lui, c'est de la protestation de l'inculpé, un homme court et tout en muscles.

— Vous n'allez tout de même pas vous comparer à un boxeur, fait le magistrat. Vous avez donné, porté un coup dans l'intention de faire du mal.

— Eh bien ! pourquoi le boxeur donne-t-il des coups de poing ? Pour faire du bien ?...

— Le boxeur... boxer pour gagner un titre, de l'argent.

C'est encore plus répréhensible... Moi, j'ai donné un coup sachant très bien que ça ne me rapporterait rien... Et puis, c'était un coup d'amitié.

— Un coup d'amitié ? Voilà une expression pour le moins inattendue.

— Parfaitement ! L'homme que j'ai frappé, j'ai cru que c'était un ami. Je me suis trompé et voilà pourquoi on m'en fait tout un plat.

— Vous avez une bien curieuse façon de traiter vos amis, constate le président.

— Mon ami, que j'ai cru reconnaître, est aussi costaud que moi. Quand on se rencontre, on se bourse... On ne s'en rend même pas compte... Évidemment, avec un chétif qui n'a pas l'habitude d'encaisser, ce n'est pas le même tabac... Oui, « tabac » est le mot.

PARTOUT ET POLICE-MAGAZINE
Direction - Administration - Rédaction
43, rue de Dunkerque, PARIS (X^e)

Téléph. : Trudaine 09-92. — Compte Ch. Post. 259-10. R.C. Seine 64-345.

Le Gérant : A. BESNARD

AUJOURD'HUI PARAIT

Police-Roman
complet et inédit



50 cmes le Numéro

— Nous ne sommes pas ici pour rire. En somme, si je vous comprends bien, vous voulez faire croire au tribunal que ce coup de poing quasi mortel fut une simple poignée de main ? J'aime mieux ne pas être de vos amis.

— J'en serais pourtant flatté, monsieur le président. Évidemment, en ce qui concerne cette bête d'histoire, je n'étais pas dans mon état moral...

— Normal ?

— Si vous voulez. J'ai pris quelques apéritifs et moi, l'apéro, c'est ma passion. D'autres, c'est le coco.

— La coco.

— La, si vous voulez... Eh bien ! j'estime que vous ne devez pas me traiter plus sévement qu'un qui a bu du... ou de la coco.

— Si, plus sévèrement, car il y a un homme à l'hôpital.

— Pour moi, il s'est fait plus malade qu'il ne l'était... Même dans ma soulographie, je me souviens : il était tombé sous le coup de mon... coup et, après en avoir vu trente-six chandelles, il se relevait, quand une espèce d'imbecile, un de ces types qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, lui souffla à l'oreille : « Non, mais tu n'y penses pas : si tu ne fais pas le mort, t'auras pas d'indemnité ». Et voilà pourquoi le frère s'est recouché. Je demande à voir le rapport du médecin de l'hôpital. Je suis sûr que c'est un simulateur... pas le médecin, mais ma « victime », comme vous dites.

— Voilà qui vous condamne.

Et l'inculpé demeure un bon moment à se demander quelle gaffe il a pu commettre pour s'entendre presque instantanément condamner à deux ans de prison.

Il aura peut-être compris quand il en sortira.

JEAN KOLB.

Mais oui, chers Lecteurs...

Votre avenir est inscrit dans les lignes de votre main.

Soulevez le voile du destin :

Votre bonheur, Votre réussite, Votre santé
peuvent dépendre d'un fait révélé à temps...

N'hésitez pas !

Faites confiance à la Chiropathie Scientifique.

Sa nouvelle méthode d'EMPREINTES, spécialement étudiée et basée sur des milliers d'expériences, permet à tous ceux que l'avenir inquiète de consulter à DISTANCE avec autant de précision qu'en présence du Chiropathe.

Amis proches ou lointains, demandez dès aujourd'hui notre brochure à
L'Institut de CHIROPATHIE SCIENTIFIQUE
171, rue du Faubourg-Poissonnière, PARIS (9^e)
Envoi franco contre 1 fr. 80 en timbres.



ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec prime) ...	75 fr.
	Un an (sans prime) ...	60 fr.
	Six mois (sans prime) ...	35 fr.

ÉTRANGER...	Un an ...	73 fr.
	Six mois ...	37.50

Vous avez un vélo ?

N'HÉSITEZ PAS À SUIVRE LES ITINÉRAIRES CONSEILLÉS CHAQUE SEMAINE DANS

AU GRAND AIR
LA REVUE DU CAMPING

Vous serez toujours enchantés de vos excursions.

AU GRAND AIR
EN VENTE PARTOUT

1 fr. le Numéro

PAGEOL

tarit la blennorragie, assouplit la prostate, décongestionne et cicatrice les muqueuses des voies urinaires.

Communication
à l'Académie de Médecine.

Toutes pharmacies ou Ets Chatelain,
2, Rue de Valenciennes, Paris.

Vous aurez tous de beaux cheveux
J'envoie "gratuitement" mon livre précieux de bienfaits contre : chute, démaneisons, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc... et activer repousse. Attestations admirables. Cela ne vous engage à rien, écrivez-moi : Soeur Haydée, des Bourdettes St-Agne, Route de Balmes, TOULOUSE.

LES NOUVEAUX
ARTICLES
d'HYGIENE
" INVISIBLES "



EN PUR "LATEX" AMÉRICAIN
GARANTIS 5 ANS

sont
absolument

Indéchirables !

No	Désignation, Qualité	la Dz	les 3 Dz
100	IVOIRE, fin.....	16	45
101	VELOUTÉ, extra-fin.....	18	51
104	PELURE, superfine.....	24	69
114	LATEX, invisible.....	28	78
106	SOIE CHAIR, lavable.....	35	99

Il n'est jamais envoyé moins d'une Dz du même N°.

RECOMMANDÉ : le n° 114 « LATEX » invisible, d'une extrême finesse, mais indéchirable, et le n° 106 « SOIE CHAIR » lavable (sécurité).

CATALOGUE illustré en couleur (20 pages de photos) de tous articles intimes pour dames et messieurs avec renseignements et prix.

ENVOIS rapides, recommandés en boîtes cachetées, sans aucune marque extérieure. (Discretion absolue garantie.)

PORT : France et Colonies : 2 fr. Etranger : 5 fr. Contre remboursement (sauf étranger) : 3 fr.

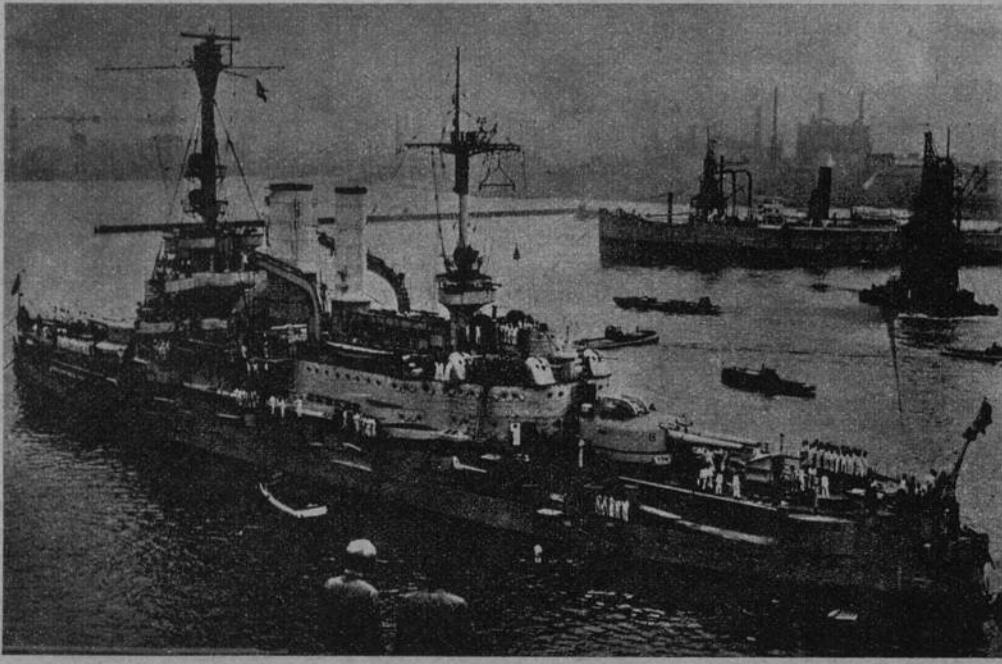
PAIEMENTS : par mandats-poste à la maison.

BELLARD - P. THILLIEZ

HYGIÈNE

55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 à 19 heures (vente discrète). Même maison : 24, Faub. Montmartre (boulevard).

PARTOUT POLICE MAGAZINE



Danzig, point où se cristallise la crise mondiale, dernier bastion que les démocraties ont décidé de refuser à Hitler afin de juguler ses appétits incessants, ses besoins perpétuels de conquête, et de mettre un terme à sa politique du coup de force. En haut : dans une rue de la ville, une pancarte annonce que l'Allemagne veut récupérer ses colonies. A droite : l'Hôtel de Ville de Danzig. Ci-contre : la maison de Pologne à Danzig. Le parti nazi occupe une bâtisse voisine et surveille mieux ainsi les faits et gestes des autorités polonaises. En dessous : deux marins polonais passent devant le Sénat de la ville libre. à gauche : le « Schleswig-Holstein », croiseur allemand d'en visite dans le port de Danzig. Sa venue devait correspondre à l'ancluss avec le Reich. Il n'en a rien été. (Rap et Nyt.)